

Période du 20 au 26 novembre  
**Reddition d'un terroriste et arrestation  
de 5 éléments de soutien**

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 24ème année  
**D'ALGERIE**

N°7044 - JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Développement des chemins de fer  
**L'Algérie a opéré  
un bond qualitatif**

P04

Mohamed Seghir Saadaoui réunit ses cadres

# La qualité de l'éducation en question



Lire en page 03

P07

ORAN

Le comportement de vendeurs face la baisse des prix  
**«Elio» disponible mais on s'arrange à la raréfier**

Journées de l'Enfant pour l'éducation interactive «Khatwatek»

**Lancement de la 3ème édition  
au Palais des expositions**

Direction des moudjahidine et des ayants-droit  
**Décès de Meslem Saïd et Khaled Baâtouche**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr



## Le Général d'armée Saïd Chanegriha au Koweït Visite du Musée Ahmed Al-Djaber du pétrole et du gaz et la 15ème Brigade blindée Moubarak



Le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a visité, ce mardi, le Musée Ahmed Al-Djaber du pétrole et du gaz ainsi que la 15e Brigade blindée Moubarak, lors du troisième jour de sa visite officielle au Koweït, a indiqué un communiqué du MDN. Le Général d'armée était accompagné d'une délégation de haut niveau lors de cette visite officielle. Selon la même source, le Général d'armée a entamé sa visite par le Musée Ahmad Al-Djaber du pétrole et du gaz, situé dans la ville d'Al-Ahmadi, précisant que

«ce musée est considéré comme l'un des plus modernes et prestigieux au monde dans le domaine du pétrole». «Ce musée constitue un véritable témoin culturel qui retrace l'histoire du pétrole et offre une expérience interactive riche en informations sur l'histoire de cette industrie stratégique au Koweït», ajoute la même source, affirmant que le Général d'armée a eu des explications approfondies de la part des responsables de ce musée. Par ailleurs, le Général d'armée a visité la 15e Brigade blindée Moubarak où il a eu des explications détaillées de la part des responsables de cette brigade blindée, indique le MDN.

## Journée internationale de Solidarité avec le peuple palestinien La célébration intervient dans des conditions difficiles



La célébration vendredi de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient dans des conditions extrêmement difficiles marquées par la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre Gaza et les territoires occupés, au moment où la question palestinienne, cause centrale pour l'Algérie, continue d'enregistrer des victoires diplomatiques et surtout juridiques. L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la «Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien», qui coïncide avec l'adoption de la résolution 181 en 1947

par l'Assemblée générale des Nations unies sur le plan de partage de la Palestine. Avec cette Journée internationale, la communauté internationale affirme chaque année sa solidarité avec le peuple palestinien dans son aspiration à un avenir empreint de liberté et de paix, et rappelle que la question de la Palestine n'est pas encore résolue. Cependant, cette journée est focalisée pour la deuxième année consécutive sur la situation explosive à Gaza, ravagée par l'agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, avec à ce jour plus de 44 000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants.

## Union nationale des paysans algériens (UNPA) Le président de la République honoré



L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a honoré, mardi à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de son soutien important aux agriculteurs, de ses efforts pour promouvoir le secteur agricole, ainsi que pour son engagement remarquable en faveur de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire. Cette distinction a pris la forme de la remise du bouclier de l'UNPA au président de la République par le se-

crétaire général de l'Union, M. Abdelatif Dilmi. La cérémonie s'est déroulée à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens, célébrée au Centre international des conférences «Abdelatif Rahal» sous le slogan: «Engagement, Développement, Prospérité». L'événement, présidé par le président de la République, a vu la participation de hauts responsables de l'État et des membres du gouvernement.

## Ministère des Affaires religieuses Appel à l'accomplissement de Salat El Istisqa samedi prochain



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, mardi dans un communiqué, à accomplir «Salat El Istisqa» (prière pour la pluie) samedi prochain à 09H00. «Suite à la sécheresse qui a affecté plusieurs wilayas du pays et aux demandes incessantes des citoyens, et conformément à la Sunna du Prophète Mohammed (QSS-SL), qui la recommande en cas de sécheresse, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a envoyé une note à toutes ses directions de wilaya en vue

d'accomplir Salat El Istisqa, samedi 28 Joumada El Oula 1446 de l'hégire correspondant au 30 novembre 2024, à partir de 09H00», a précisé la même source. Le ministère a également appelé «à saisir la journée du vendredi (el djoumoua) pour implorer Allah et rappeler aux fidèles la méthode d'accomplissement de Salat El Istisqa, tout en incitant les citoyens à la repentance, à implorer le pardon, à préserver les liens de parenté et à donner l'aumône aux pauvres et nécessiteux».

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Mohamed Seghir Saadaoui réunit ses cadres

## La qualité de l'éducation en question

Le nouveau ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, lors d'une rencontre audiovisuelle avec les cadres de son secteur, a beaucoup insisté sur la nécessité d'une gestion efficace des examens de l'enseignement et des concours d'emploi. C'est ce qui ressort du communiqué rendu public mardi notamment «le respect des dispositions contenues dans la circulaire réglementant le processus d'inscription aux examens du Certificat d'Éducation Intermédiaire et du Certificat du Baccalauréat pour l'année 2025». Dans ses orientations, le ministre a donné beaucoup d'importance à «la nécessité de fournir de larges informations aux étudiants candidats et d'expliquer les détails, les étapes et le processus d'inscription à ces deux examens». Il a également insisté sur l'importance de respecter le calendrier fixé par les directeurs des établissements d'enseignement, qu'ils soient publics ou

privés mais aussi sur la nécessité de corriger les copies d'examen au sein des départements, afin de garantir la qualité pédagogique du processus d'évaluation. Sur un autre plan, M.Mohamed Seghir Saadaoui a abordé la question de la vérification des notes avant leur validation et surtout leur enregistrement dans le système d'information. «La nécessité pour tous les établissements d'enseignement d'assurer le suivi et la discipline en inscrivant les élèves de première année du primaire pour la prochaine saison académique (2025-2026) sur la plateforme numérique uniquement, comme incarnation de la transformation numérique» était également parmi les orientations du ministre. Pour les concours de recrutement et les examens professionnels organisés le 9 novembre et dont les résultats seront bientôt annoncés, le ministre a tenu à préciser que l'examen oral pour les candidats

ayant réussi l'épreuve écrite se tiendra le samedi 7 décembre 2024. L'examen en question porte sur les grades administratifs. Il ainsi donné des instructions pour finaliser les démarches relatives aux subventions financières supplémentaires destinées aux établissements d'enseignement dans les délais. Par ailleurs et rappelant les instructions prioritaires du Président de la République, il a insisté sur l'activation et le maintien du chauffage dans les établissements scolaires. D'autres sujets ont été abordés notamment le suivi des étapes qualificatives du championnat national scolaire des sports collectifs, qui débutera officiellement en janvier 2025. Enfin, le ministre a renouvelé son engagement à mettre en œuvre le programme présidentiel dans ce domaine et à faire progresser le secteur.

Synthèse de B. L.

50ème anniversaire de la création de l'UNPA

## Le président de la République annonce une série de mesures au profit des agriculteurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, ce mardi, que «le secteur de l'agriculture a généré cette année une valeur de 37 milliards de dollars, ce qui augure bien de la justesse de la méthode adoptée par notre pays pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures», a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNPA), le président de la République a indiqué que «le secteur de l'agriculture contribue à hauteur de 15 % du produit intérieur brut, tandis que l'industrie reste à 5 %», remerciant les agriculteurs pour les efforts consentis, non sans affirmer que «les secteurs agricoles et industriels doivent avancer parallèlement». Par ailleurs, le président de la République a souligné qu'«il n'y a pas d'intérêt à une agriculture centralisée, ni de gestion efficace en dehors de l'initiative des agriculteurs (...) Nous devons parvenir à exporter nos produits agricoles». A cette occasion, le président de la République a ordonné aux banques «d'ouvrir des crédits en faveur des agriculteurs, pour la construction de chambres frigorifiques et le stockage des produits agricoles afin de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation», indique la même source, annonçant que «la régularisation définitive de la propriété foncière agricole sera achevée avant la fin de 2025». Sur un autre chapitre, le président de la République a ordonné au Gouvernement «de travailler sur ce dossier avec l'Union nationale des agriculteurs algériens», précisant que «la terre appartient à ceux qui la cultivent» et que «le ministère de l'Agriculture ne doit pas décider de tout dans le sec-

teur, nous chercherons des solutions administratives efficaces». En outre, le président de la République a réitéré son soutien aux fédérations des agriculteurs», précisant que ces dernières «doivent proposer des solutions», tout en félicitant les agriculteurs «pour le succès des projets d'électrification des fermes (...) Je remercie les travailleurs de Sonelgaz». «Nous sommes à un tournant pour atteindre l'autosuffisance, mais nous luttons contre le temps. Ce que nous avons vu en matière de progrès des projets agricoles technologiques à El-Meghaier est vraiment réjouissant», le président de la République, soulignant que «le nombre d'habitants augmente rapidement, et l'Algérie de 55 millions d'habitants n'est pas si lointaine, nous devons nous préparer à cette croissance démographique en produisant et en comptant sur nous-mêmes (...) Le

relogement de centaines de milliers de familles a augmenté notre consommation d'énergie, et nous n'avons pas d'alternative à l'agriculture pour équilibrer nos revenus. Vendre des hydrocarbures pour importer des denrées alimentaires est une politique erronée, nous devons produire ce que nous consommons». Du reste, le président de la République a indiqué que «l'objectif est d'élargir les zones irriguées de 1 million d'hectares supplémentaires. Cette année, nous avons alloué le plus grand plan pour récupérer les eaux usées traitées à hauteur d'au moins 30 %». «Nous devons être francs les uns avec les autres, au lieu d'importer des moutons pour l'Aïd, nous devons trouver une solution à la hausse des prix de la viande rouge et à la stabilité du marché du bétail», a ajouté le président de la République.

Période du 20 au 26 novembre

## Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 20 au 26 novembre, a indiqué, mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 20 au 26 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dé-

nommé +Hocine Karzazi+ dit +Abderrazak+, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une (1) bombe de confection artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations», note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 64 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des

frontières avec le Maroc», ajoute le communiqué. Dans le même contexte, «des détachements combinés de l'ANP ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Oran en 2ème Région militaire, une grande quantité de cocaïne s'élevant à 112,648 kilogrammes, alors que 13,33 kilogrammes de la même substance et 1 314 165 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national», relève la même source. A Tamansert, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, «des détachements de l'ANP ont arrêté 207 individus et saisi 18 véhicules, 269 groupes électrogènes, 127 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Quand l'agriculture va, tout va

Les grandes performances réalisées par l'Algérie dans le domaine de l'agriculture seraient devenues sujet à débat au niveau des instances internationales. Des enquêtes journalistiques ont été déclenchées en vue de connaître le secret de ce défi qui a été relevé, avec stratégie et abnégation. Cela n'était pas réalisable sans de grosses enveloppes qui ont été engagées en vue de donner une bonne relance au monde rural, longtemps laissé pour compte. Le plus important dans ce défi, c'est bien l'agriculture industrielle réalisée dans de grandes étendues au niveau des steppes et du grand Sud. C'est là qu'a eu le grand pari gagné du blé et des céréales. C'est ainsi que le gouvernement algérien estime et après les encourageantes performances réalisées, ces dernières années, mettre fin à l'importation du blé d'ici 2028. Et si cette promesse d'ici là se concrétise, nous serons, et avec une solennelle fierté, à l'abri de toute forme d'insécurité alimentaire. Il faudrait savoir qu'il y a seulement une décennie, personne ne voulait s'engager dans un plan national visant à relever le secteur agricole de son long hiver. C'était l'époque des solutions faciles ! Pourquoi donc se tracasser alors que le blé est à portée de main. Pour huit cents millions d'euros, l'on pourrait passer une année impeccable avec du blé «à la française». Aussi à gogo au point de permettre à tous les algériens de manger du couscous à satiété. C'est le trajet d'un céréalier qui part de Marseille vers Alger, qui sera à destination au plus tard dans trente heures. La rente faramineuse en provenance de la vente du pétrole et du gaz a permis aux hommes politiques de cette époque de s'acheter tout avec de l'argent y compris les esprits malhonnêtes. L'argent facilitait tout, sauf peut-être, à penser à développer ses propres atouts agricoles. Il était insensé qu'un pays avec la superficie d'un continent n'arrive pas à se suffire et s'assurer sa propre alimentation, notamment, son propre blé, le premier et indétronable dans le hit-parade des produits de consommation. La victoire ce n'était pas uniquement parce que l'Algérie avait réussi son pari, encourageant d'autres performances... La victoire, la vraie, c'était, surtout sur ces malhonnêtes politiciards qui ont toujours triché, en nous tenant dépendant des pays étrangers, hypothéquant ainsi notre sécurité alimentaire.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

L'Europe  
cherche son gaz

**S**elon Bloomberg, l'Europe est confrontée à une nouvelle menace de crise gazière en raison de la diminution rapide des réserves de stockage et d'une possible réduction des approvisionnements en provenance de Russie. La demande de gaz a fortement augmenté avec l'arrivée du froid, tandis que les faibles vents limitent la production d'énergie éolienne. Cette situation a conduit à une hausse des prix du gaz de 45 % cette année. Bien que ce rythme soit inférieur à celui observé en 2022, il reste suffisant, selon Bloomberg, pour aggraver la crise inflationniste et accentuer la pression sur une industrie déjà en difficulté. La publication note également que si les conditions se détériorent, l'Union européenne pourrait se voir contrainte d'acheter du gaz à n'importe quel prix. «Cela commence à ressembler à 2022, quand l'UE était prête à acheter du gaz à n'importe quel prix», a déclaré Arne Lohmann Rasmussen, analyste en chef chez Global Risk Management. Les basses températures récentes ont augmenté les retraits de gaz stocké en Europe au cours des deux premières semaines de novembre, utilisant près de 4 % (4,29 milliards de mètres cubes) de la capacité totale de stockage de gaz de l'Europe, selon les données de Gas Infrastructure Europe. L'un des principaux facteurs susceptibles de provoquer une nouvelle hausse des prix du gaz est le risque d'arrêt des livraisons par pipeline depuis la Russie, qui continue de fournir certains pays européens. Cette situation pourrait être aggravée par les nouvelles sanctions américaines contre Gazprombank, utilisée pour les paiements. De plus, le contrat de transit du gaz via l'Ukraine expire à la fin de l'année, accentuant l'incertitude autour de ces approvisionnements. L'agence souligne également d'autres facteurs de risque, notamment les retards dans les livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis et les conditions hivernales rigoureuses. Bloomberg prévoit que les prix du gaz pourraient être plus élevés à l'été 2025 qu'à l'hiver 2025-2026, ce qui compliquerait le remplissage des réserves de stockage l'année prochaine.

## Bourse

Le projet de la nouvelle loi  
sur le marché financier en  
cours d'étude

**L**e projet de la nouvelle loi sur le marché financier est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Finances, a indiqué samedi à Alger le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youssef Bouznada, précisant que ce texte contribuera à promouvoir le marché et renforcer son attractivité. S'exprimant à l'APS en marge de la conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences (CIC) "Abdellatif Rahal", le responsable a indiqué que le projet de loi comprendra "d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurances en tant qu'intermédiaires des opérations en Bourse (IOB), les sukuks islamiques ainsi que la finance verte, et contribuera ainsi à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité". Il s'agit, selon M. Bouznada, de modifier le décret législatif n 93/10 du 23 mai 1993 relatif à la bourse des valeurs mobilières, et passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi. Il a également noté que la Bourse d'Alger connaît actuellement une dynamique similaire à celle observée lors de sa création, grâce à la volonté politique des autorités, particulièrement après l'introduction du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et les diverses incitations contenues dans le nouveau règlement régissant la COSOB. Le président de la COSOB a relevé aussi que la commission œuvrait à promouvoir la culture financière et l'investissement boursier auprès des citoyens et des entreprises, étant donné que la Bourse demeure un concept encore nouveau pour les Algériens.

## Développement des chemins de fer

## L'Algérie a opéré un bond qualitatif

**L'**Union internationale des chemins de fer (UIC) a salué, ce mardi, les projets «ambitieux et intéressants» réalisés par l'Algérie et ceux en cours de réalisation dans le domaine des chemins de fer, affirmant que l'Algérie a opéré un bond qualitatif en matière de développement de ce type de projets. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une journée d'étude organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), le représentant de l'UIC, Jesus Palma a précisé que «l'Algérie a opéré un bond qualitatif dans le développement de ses grands projets, notamment ceux relatifs à la réalisation d'un vaste réseau de chemins de fer dans les régions sahariennes». Ce type de projets ambitieux représente «un grand défi» à relever, compte tenu des conditions géographiques difficiles au sud du pays, a-t-il indiqué, relevant que ce que l'Algérie entreprend sur ce plan «constitue une expérience intéressante, et nous souhaitons comprendre les solutions présentées par l'Algérie pour le développement des infrastructures dans les régions sahariennes». «Les réalisations de l'Al-

gérie suscitent l'admiration. J'ai également visité le projet d'extension du métro d'Alger, c'est un projet remarquable qui met en avant le développement des infrastructures en Algérie», a-t-il affirmé. L'Algérie occupe «une position privilégiée» dans le continent africain en termes d'infrastructures, et joue «un rôle majeur» dans l'établissement d'une liaison entre l'Afrique et l'Europe, selon le même responsable, ajoutant que les projets d'infrastructures en cours de réalisation dans le domaine du transport ferroviaire «ne sont pas uniquement une fierté pour l'Algérie mais également pour les membres de l'UIC». L'UIC a affiché sa disposition à renforcer la coopération avec l'Algérie pour suivre le développement de son infrastructure, notamment en termes d'appui technique et de facilitation de l'opération d'achat des billets de train par les voyageurs ainsi que l'organisation de sessions de formation. Lors de la journée d'étude organisée sous le thème «les solutions innovantes dans le domaine du transport ferroviaire», dans le cadre de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), tenu du 24 au 27 novembre, les partici-

pants ont évoqué les principales solutions techniques en matière de système de signalisation et de télécommunication dans le domaine des chemins de fer. A cet égard, le Directeur général (DG) de l'ANESRIF, a affirmé dans son allocution d'ouverture que l'innovation représentait «la clé» pour tout développement en matière d'infrastructures, notamment les chemins de fer, en trouvant des solutions innovantes pour la protection des lignes et la sécurisation des trains. De son côté, le directeur d'études et de contrôle de gestion à l'ANESRIF, M. Nabil Boubaya, a indiqué que l'Agence veillait à l'utilisation des techniques de pointe dans le domaine des télécommunications et des systèmes de signalisation adoptés par l'UIC. Les représentants des sociétés internationales et des centres de recherches algériens, ont exposé les techniques de pointe qui s'appuient sur l'internet 4G et 5G, permettant l'augmentation du nombre de trains en circulation grâce à la transmission rapide des informations sur le trafic des trains, ainsi que les techniques de protection des chemins de fer contre l'avancée des sables et les catastrophes naturelles.

## Génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière

L'Algérie dispose de tous les atouts  
pour acquérir une technologie locale

**L'**Algérie «dispose de tous les atouts pour franchir l'étape de l'acquisition d'une technologie locale dans le domaine du génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière», a déclaré, mardi à Sétif, le directeur central Recherche et Développement du groupe Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara. Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture d'une conférence internationale de 2 jours sur le génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière, organisée par l'université Ferhat-Abbas (Sétif-1), en partenariat avec le groupe Sonatrach, qu'en 2023 et 2024, Sonatrach a signé 4 contrats de valorisation des hydrocarbures, dont le pétrole et le gaz, investissant pour cela plus de 14 milliards de dollars sur 4 ans, dans le but de créer plus de valeur ajoutée lors de l'exportation de nos ressources brutes en hydrocarbures. Il a qualifié, dans ce contexte, «d'important» le fait de passer à l'étape de l'acquisition d'une technologie algérienne dans ce domaine afin de d'économiser davantage de devises. Il a également indiqué, à cet égard, que depuis 2020, le groupe Sonatrach s'est engagé dans un processus d'ouverture sur les partenaires et les chercheurs au niveau national, tenant plusieurs rencontres qui ont abouti à la conclusion de contrats de partenariat avec de nombreuses universités du pays, et au développement de programmes de recherche appliquée avec différentes parties liées au domaine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De son côté, le chef du département de Génie des procédés de l'université Ferhat-Ab-



bas, et président de cette conférence, Tayeb Fakhreddine Boukezoula, soulignant que cette rencontre réunit 260 experts, chercheurs et universitaires issus de différentes wilayas du pays et de 4 pays étrangers (Turquie, Malaisie, Canada et Espagne), a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets de recherche conjoints entre l'université de Sétif 1 et Sonatrach, conformément à la législation en vigueur. La conférence vise à réunir des universitaires, des chercheurs et des experts industriels de Sonatrach, pour mettre en exergue les recherches et les innovations en matière d'amélioration des processus de production et de traitement du pétrole et du gaz, en mettant l'accent sur les techniques de capture et de récupération du carbone pour réduire l'impact sur l'environnement et promouvoir la durabilité dans le secteur de l'énergie, outre la réalisation

de l'indépendance technologique dans les méthodes modernes de fabrication des catalyseurs chimiques qui représentent la "boîte noire" du fonctionnement des réacteurs industriels pétrochimiques et contribuent à l'augmentation de leur performance et de leur efficacité. Les participants aborderont 4 thèmes : «Les méthodes modernes dans la préparation des catalyseurs chimiques», «Le rôle des catalyseurs chimiques dans la production de gaz, du benzène et de l'hydrogène», «Les applications de l'intelligence artificielle dans l'augmentation de l'efficacité des unités industrielles» et «Les méthodes modernes de contrôle des différentes unités industrielles» et ce, à travers 8 conférences animées par des chercheurs de niveau scientifique international, en plus de 45 communications d'universitaires et de cadres de Sonatrach.



**Frantz Fanon est ce grand homme qui a fait sien la lutte contre le colonialisme et le racisme sous toutes ses formes. Psychiatre à l'hôpital de Blida en 1953, Frantz Fanon n'a jamais cessé de penser à la question du colonisé et le remède à prodiguer pour évincer son aliénation. Ses œuvres sont restées à jamais sans écho dans les milieux intellectuels français.**

Par Adnan M.

Cinquante ans après sa mort, sa pensée cinglante et percutante a complètement bouleversé l'ordre établi par l'Empire colonial. Même si ses œuvres sont passées sous silence en France, personne ne peut nier sa clairvoyance, tout ce qu'il a écrit sur les colonisés et le racisme est d'actualité. "Nous ne tendons à rien de moins qu'à libérer l'homme de couleur de lui-même" tel est le combat mené de Frantz Fanon à travers ses œuvres. Dans son premier livre "peau noire, masques blancs" (1952) il met en œuvre son expérience et son vécu, «l'objectivité scientifique m'était interdite car l'aliéné, le névrosé, était mon frère, était ma sœur, était mon père". D'origine martiniquaise, il vit en direct le racisme des blancs envers les noirs durant la seconde guerre mondiale où il était engagé dans les forces françaises libres. Démobilisé, il poursuivra ses études de médecine, il se spécialise en psychiatrie. Après sa soutenance en 1951, il publie "Peau noire, masques blancs". Il fait une étude clinique où il analyse l'aliénation du colonisé et plus particulièrement des noirs antillais. Il déduit que l'aliénation est inhérente au colonialisme et qu'à force de subir toutes sortes de mépris, il finit par croire qu'il est inférieur et ainsi mépriser tout ce qui se rattache à son pays, traditions, langage etc... en cherchant à s'identifier au colonisé.

Telle est sa vision. Il développera sa pensée encore par rapport aux colonisés en avançant l'idée du colonisé qui veut à tout prix ressembler au colon; sa langue est adoptée au détriment de la langue créole. Il va jusqu'à prendre ses distances des noirs africains qu'il considérera comme inférieurs. Le véritable nègre, il appellera cela la «négrophobie». Cette aliénation qui place le blanc au-dessus de tout, Frantz Fanon le retrouve également en Afrique du nord en 1953 date de son installation en Algérie comme psychiatre à l'hôpital de Blida (Algérie). Tout son travail et ses questionnements tourneront autour de l'éternelle question de comment guérir le colonisé et le rendre libre. Pour lui, l'unique remède reste la décolonisation, mais pas seulement du territoire mais celle des esprits; dans son ouvrage "les damnés de la terre" il explicite largement sa pensée; il explique que la décolonisation doit permettre la création d'une nouvelle espèce d'hommes qui met fin au clivage de la race, fondement du système colonial.

Dans l'Algérie coloniale, il y eût deux psychanalystes entièrement marginalisés. Entre 1953 et 1956, l'introduction de la sociale thérapie par Frantz Fanon et ses élèves a été une révolution. Frantz Fanon continue à dénoncer les antagonismes entre colons et colonisés, entre blancs et noirs. Il juge que tout cela doit être dépassé pour que l'humanité soit une. Il



dénonce les excès des deux côtés, «celui qui idole les noirs et celui qui les exécute». Sa théorie vise à sortir les individus de l'enfermement dans lequel il pourrait se trouver. Selon lui, un homme ne doit pas être prisonnier de son passé. Dans "Les damnés de la terre", Frantz Fanon parle de la violence révolutionnaire qui sera le terme central, de son œuvre. Selon Magali Besson, Jean Paul Sartre a déformé et radicalise le discours de Fanon et pose la violence comme "fin en soi".

Pour Fanon, la violence est ainsi l'unique moyen pour le colonisé de se libérer d'un système colonial lui-même violent. Il incite le colonisé à conquérir lui-même son émancipation. En pleine guerre, il écrit les damnés de la terre. La violence de ses écrits lui a valu sa marginalisation en France. Engagé pour la cause algérienne, il démissionne de son poste de psychiatrie. Les sanctions ne se font pas attendre. Il devient le porte-parole journalistique du FLN à partir de 1957. Il voyage dans tout le continent africain afin d'unifier les peuples encore opprimés. Il a subi la censure. Avant sa mort, il écrit "l'an V de la révolution algérienne", qui sera saisi et interdit de diffusion en 1961 pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État. En 1970, Frantz Fanon devient le philosophe maudit en France, pays qui a mis du temps à reconnaître la guerre d'Algérie. Il n'est pas seulement "un penseur de la question noire mais il a pensé les dérives du système colonial". Ses engagements radicaux sur le clivage racial mettent à mal les institutions républicaines de la France. Même si son œuvre n'est pas reconnue et n'a pas eu le mérite escompté, sa pensée fait son chemin. Au début des années 2000, les travaux sur l'esclavage et la décolonisation de certains chercheurs remettent à l'honneur l'étude de textes de Frantz Fanon; cependant un siècle après, ses idées restent encore taboues. Le psychanalyste khaled Ouddah dans son article intitulé ré-

sonnance actuelle, l'interprète de la folie coloniale décrit « Une déshumanisation systématique». L'émouvant analyste de la dépersonnalisation du colonisé, qui affirmait la parenté entre la folie et la colonisation, pouvait-il se représenter de son vivant que le discours néocolonial serait à son zénith quarante ans après les indépendances? Sa lettre de démission nous offre aujourd'hui l'occasion de nous interroger sur le trouble de la mémoire de l'histoire coloniale française. Elle nous oriente vers des connaissances qui ne supportent pas la lumière du jour chez les héritiers de la troisième République qui pensent encore l'empire et qui font tout pour diaboliser leur auteur considéré comme un interprète insensé.» Dans ce sens, l'article d'Alice Cherki présente "une situation où les violences diverses et la détresse psychique attirent l'attention des psychanalystes qui n'arrêtent pas de tirer la sonnette d'alarme sur ces malaises qui frappent un grand nombre d'individus. "Les praticiens considèrent que la formation classique est dotée d'outils insuffisants; plusieurs psychanalystes exercent à l'étranger. On constate, selon l'intervention de Mme Cherki que l'introduction de la psychanalyse n'est pas une mince affaire; faire un état des lieux est nécessaire mais cela ne représente pas une "causalité déterminante de l'émergence de l'intérêt actuel pour la psychanalyse théorique et pratique", Un bref survol sur l'histoire coloniale de l'Algérie est évoqué. Elle parle de Frantz Fanon et de ses engagements dans les hôpitaux psychiatriques. Ils prenaient en charge des pathologies très lourdes liées en général aux atrocités de la guerre; aucun des jeunes psychiatres n'étaient en mesure de pratiquer des "psychothérapies de psychotiques". Les problèmes enregistrés chez les patients à cette époque-là étaient appelés "troubles réactionnels". La guerre de libération a freiné cette évolution, et à l'indépendance, le sujet était mis au placard. L'enseignement de

la psychanalyse n'était pas d'actualité, on pourrait attribuer cela à la culture et aux traditions de l'islam. La théorie freudienne ne passait pas dans l'idéologie officielle post indépendance. Il ne faut pas non plus oublier de rappeler que pour les croyants en dieu, il était hors de question d'aborder les sujets de pulsion de vie et pulsion de mort ainsi que la sexualité infantile. Chacune des initiatives antérieures, que ce soit celle de Boucebci, de Bennouniche, Goutali, ou de Benhabib, n'a pas duré assez longtemps pour s'inscrire dans un travail de recherche. Aujourd'hui, à ma connaissance, les différents groupes ne se proposent pas encore explicitement une recherche théorique en psychanalyse au Maghreb. Lors du cinquantième anniversaire les interventions ont été ponctuées. Les interventions notamment sur l'"Algérie de Frantz Fanon", "la décolonisation du savoir", la psychiatrie en relation avec la "libération sociopolitique", l'"inhumanité de l'entreprise coloniale" et les "mésaventures de la conscience humaine", sans oublier ces "aliénations d'hier et d'aujourd'hui en Algérie".

Devant ce bref survol à l'égard de la pensée fannonienne, il y a un continuellement un rejet des sciences sociales qui se considère comme une «science du colon», prenons l'exemple d'un Malek benabi qui disait « pour partager le langage d'un peuple, il faut partager ses convictions: Fanon était athée. Ce type d'argument démontre l'ineptie dans laquelle s'inscrit le courant conservateur. Enfin, devant la montée charlatanesque comment pourrait-on revitaliser l'essence de la pensée par une forme d'autonomie qui met en valeur la singularité agissante de l'individu comme étant un moteur de la vie sociale. Dans cet aspect balbutiant, des questionnements philosophiques, la réflexion critique pourra dévitaliser la position funeste et mortifère de l'esprit d'allégeance qui consolide l'aliénation sociale.



## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية غليزان

مديرية التقنين والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والممارسات

رقم / م.ت.ش.ع.م.ش.ق.م. 2024/م. 2024

نوفمبر 2024

قرار رقم 188/2024 المؤرخ في 18/11/2024 يتضمن فتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكية

لغائدة مديرية الري للولاية لمشروع إنجاز محيط السقي بوايزان انطلاقاً من محطة التطهير لمدينة مازونة

لن والي ولاية غليزان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 والمتضمن القانون المدني المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالقبضة والتمتع المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأحكام الوطنية المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المحدث لقواعد نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية  
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية المعدل والمتمم  
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية  
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2024/01/02 المتضمن تعيين السيد سامي مجوبي بصفته والياً لولاية غليزان  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 بتاريخ 1993/07/27 الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم 11/91  
المؤرخ في 1991/04/27 المذكور أعلاه .

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة للولاية وهياكلها .  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة  
الحلجية وقواعد تنظيمها وعملها

- بناء على محضر متابعة المؤرخ في 2024/10/23 المتضمن عدم الإقراض بالتراضي لقطعة الأرضية الخاصة بالمشروع  
- بناء على مقرر تسجيل العملية رقم 338 المؤرخ في 2024/05/16

- بناء على مسطوط الرضعية للقطعة الأرضية للمشروع

- بناء على الإرسال رقم 4029 المؤرخ في 2024/10/28 الصادر عن مديرية الري  
بإقتراح من السيدة / مديرية التقنين والشؤون العامة

يقوم بالي :

المادة الأولى : فتح التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكية لغائدة مديرية الري لمشروع إنجاز محيط السقي بوايزان  
إنطلاقاً من محطة التطهير لمدينة مازونة

المادة 02 : تكوّن لجنة تحقيق مسبق للمادة الأولى أعلاه إلى اللجنة المشكلة من السادة المحافظين المحققين الآتية أسمائهم :

- غالي منور ، مهندس رئيسي في الموارد المائية ..... رئيساً

- مزدك أحمد ، رئيس المهندسين في الأشغال العمومية ..... عضواً

- شداد عبد القادر ، رئيس القسم الفرعي لمازونة ..... عضواً

المادة 03 : تجتمع اللجنة بمقر بلديات وايزان ، مازونة ويكلف رؤساء المجالس الشعبية لبلديات وايزان ، مازونة بوضع مكتب محضر تحت تصرفهم  
لتكليفهم من القيام بالتحقيق المسبق

المادة 04 : تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطوط الرضعية للمشروع المذكور أعلاه بمكتب  
محضر لهذا الغرض ببلديات مازونة ، وايزان لتكليف الجمهور من الإطلاع على محتوياته وتسجيل ملاحظاتهم في السجل أو تليفها كتابياً  
ويشكل أعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند إستشارته

المادة 05 : تحدد مدة التحقيق المسبق بحسب خمسة عشرة ( 15 ) يوماً متتالية ابتداء من تاريخ تبليغ القرار ، ويمكن للمواطنين الإطلاع على الملف  
المتعلق بالمشروع على مستوى المكتب المخصص لذلك ، وهذا خلال أيام الأسبوع بداية من الساعة التاسعة ( 09 : 00 ) صباحاً إلى  
غاية الساعة الرابعة ( 16 : 00 ) مساءً ماعدا أيام العطل القانونية

المادة 06 : يهدف من المشروع إلى إعادة إستعمال المياه المعالجة بمحطة التطهير بوازونة لسقي الأراضي الواقعة بإقليم بلدية وايزان على  
مساحة 100 هكتار أي حوالي 8748 مط

المادة 07 : عند إنتهاء مدة التحقيق المذكور في المادة الخامسة من هذا القرار ، يعلق السجل ويخص أعضاء لجنة التحقيق المسبق بالملاحظات المدونة  
في السجل ويحورون تقريراً يدرسون من خلاله رأيهم بصريح العبارة في إثبات المنفعة العمومية لهذا المشروع

المادة 08 : يرسل ملف التحقيق المسبق للسيد / والي الولاية ( مديرية التقنين والشؤون العامة ) خلال مدة لاتتجاوز خمسة عشر ( 15 ) يوماً  
ابتداء من تاريخ إنتهاء مدة التحقيق المسبق

المادة 09 : يجب أن يكون قرار فتح التحقيق المسبق وقبل خمسة عشر ( 15 ) يوماً من تاريخ فتح التحقيق  
- مشهوراً بمقر بلديات وايزان ، مازونة

- منشور في جريدتين يوميتين وطنيتين لمدة 03 أيام متتالية على حساب ( مديرية الري ) المستفيدة من عملية نزع الملكية من أجل  
المنفعة العمومية لإنجاز المشروع المذكور أعلاه

المادة 10 : يكلف السادة الأمين العام للولاية ، مديرية التقنين والشؤون العامة ، مدير الري ، مدير أملاك الدولة  
مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري ، مدير المصالح الفلاحية ، مدير الأشغال العمومية  
أمين خزانة الولاية ، المراقب الميزانياتسي ، رئيس دائرة مازونة ، رئيس دائرة وادي رهيو ، رؤساء المجالس الشعبية  
بلديات مازونة . وايزان ، المحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار

المادة 11 : سيدرج هذا القرار ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية

الوالي

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DAIRA DE ROGASSA

COMMUNE DE ROGASSA

N° FISCALE 098432025063917

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC DES CAPACITES MINIMALES  
05/2024

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de la Commune de Rogassa lance un avis  
d'appel d'offres avec des capacités minimales pour la Réalisation de l'opération suivante :

\* APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE EN EN ALIMENTATION  
GENERALE FRUITS ET LEGUMES VIANDE ROUGE ET BLANCHE ŒUFS  
FROMAGE ET PAINS POUR L'ANNEE 2025

Les Organismes et commerçants intéressés par le présent avis d'appel d'offre, sont invitées à  
retirer le cahier des charges y afférent à l'adresse suivante : Assemblée Populaire Communale de  
ROGASSA W. D'EL BAYADH contre le paiement de 10.000.00 DA

L'ensemble du dossier de Soumission qui doit être présenté par les soumissionnaires, sera  
réparti en deux (03) offres, dossier de candidature une offre technique et une offre financière.

## 1- DOSSIER DE CANDIDATURE

- La déclaration de candidature remplie, cacheté et signé
- Registre de commerce électronique
- Copies des Attestations de mise à jour (CNAS - CASNOS) actualisées
- La déclaration de probité
- La liste de matériel dûment justifiés par les cartes grises et assurances en cour de validité
- La liste des moyens humains dûment justifiés par les attestations affiliation CNAS
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Déclaration NIS
- C 20

## 2- OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le cahier des charges et l'instruction aux soumissionnaires dûment signée

## 3- OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dûment remplie et signée
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

L'offre établie sous pli fermé et cacheté doit être déposée à l'adresse indiquée ci- dessus l'enveloppe  
extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE DE LA COMMUNE DE ROGASSA

DAIRA DE ROGASSA W D'EL BAYADH

AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC DES CAPACITES MINIMALES N° 05/2024

Intitulé de l'Opération : APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE EN PRODUITS  
ALIMENTAIRE POUR L'ANNEE 2025

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution du  
présent Avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP à Dix heures (10 h)

LE P / APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431014849 28.11.2024

République Algérienne Démocratique Et Populaire  
Ministère De La SanteDirection De La Sante Et De La Population De La Wilaya D'el Bayadh  
Etablissement public hospitalier de BOUGTOB

N° : 03 / 2024

Avis d'attribution  
provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre  
2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le directeur de l'établissement public hospitalier de BOUGTOB lance un avis  
d'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

n° 04/2024 du 18/11/2024, pour fourniture du matériel médical paru dans les  
quotidiens (LE CARREFOUR D'ALGERIE - LE CARREFOUR D'ALGERIE) qu'à l'issue de la procédure

d'ouverture et d'évaluation des offres, en date du : 14/07/2024 :

Le projet est attribué provisoirement comme suit :

Intitulé de l'opération	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre avant révision	Montant de l'offre après révision	observations
fourniture du matériel médical	EURL INFINITY MED	59	11.873.000.00	11.873.000.00	Offre unique et qualifiée et identique au contenu du cahier de charges

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23/12 du 05 aout 2023 précisant les  
règles générales d'organisation des marchés publics. Et l'article 82 du décret  
présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des  
marchés publics et des délégations de service public et

- Les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance des résultats  
détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et de se  
rapprocher auprès des services d'établissement, au plus tard trois (3)  
jours à compter de la signature du présent avis.

- Les recours éventuels, peuvent être introduits auprès de Mr le Président de la  
commission des marchés publics, dans un délai de 10 jours à compter de la  
parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

Le comportement de vendeurs face aux incitants comme la baisse des prix

## «Elio» disponible mais on s'arrange de la raréfier

Par B. Habib

Après l'étude sur le comportement du consommateur, faut-il penser dès à présent à une étude comportementale du vendeur? Souvent, ce consommateur qu'on accuse à tort ou à raison de tous les maux pour avoir provoqué des pénuries par ses achats abusifs et exagérés, se retrouve lui-même au statut de victime du vendeur. Il est vrai que le prix d'un produit, sa qualité de fabrication ou la vente promotionnelle influent sur la décision d'achat du consommateur. Cependant que se passe-t-il lorsqu'un vendeur évite d'écouler un produit à prix abordable? Que prévoit la loi? Depuis un certain temps les consommateurs se ruent sur l'huile de table et profitent de sa baisse de prix actuelle sur le marché. Pourtant, certains commerçants pour qui ce produit ne rentre pas dans leur marge bénéficiaire continuent à le boudier. Faut-il les obliger par la force de loi à en écouler? C'est une attitude pour le moins incongrue que celle adoptée par certains commerçants ou opérateurs qui évitent de doter leurs magasins d'alimentation générale en pro-

duits aux prix stables. Ces commerçants indécis croient bien faire en réduisant en quantités importantes leur stock de produits à prix accessibles, d'espérer des minima des marges plus ou moins acceptables. Mais, c'est faux puisque ce «comportement» n'obéit à aucune règle encore moins à la logique commerciale relative à l'offre et la demande. D'aucuns parmi les consommateurs ont constaté dernièrement que l'huile de table d'un litre de marque «élio» se faisait rare sur le marché. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'huile de table «élio» vendue normalement à 125 da le litre et 250 da les 2 litres commence subitement à désertir depuis quelques semaines les magasins de vendeur de détail et autres supérettes qui préfèrent eux écouler une marque de l'huile de 1 litre autre qu'«Elio». Pourquoi? Cette huile 100% soja à une qualité de raffinage nettement supérieure aux autres marques. Les ménages surtout en font leur produit préféré pour faire les plats. Pour un contrôleur de la DCP, il s'agit d'une «nouvelle influence des produits à bas prix sur le comportement de certains commerçants ou opérateurs sur

le marché qui croient juste d'éviter de ramener des produits subventionnés et ce serait à ce niveau ou résident le vrai problème car il faudrait les dénoncer», alors qu'un haut responsable du secteur de commerce à Oran a affirmé récemment que l'huile de consommation est disponible en abondance sur le marché local et que même si par hasard il y aurait une perturbation d'approvisionnement, il existe deux unités de production locale et un stock très important qui n'est pas encore mis sur le marché. Par ailleurs, un expert considère qu'il serait judicieux de lancer une analyse du processus de réponse des vendeurs et opérateurs potentiels et cerner la manière dont ils réagissent face aux facteurs incitants tels la baisse des prix de produits sur le marché». Les pouvoirs publics chargés de la lutte contre les spéculations et les pratiques illicites régulent à chaque fois les prix et la disponibilité des produits sur le marché mais il est un comportement bizarre de certains vendeurs qui ne jouent pas le jeu en évitant de ramener des produits à marge de bénéfice réduite. Ce serait là qu'il faudrait intervenir car le risque est grand.

Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran

## Ouverture à Oran du Salon International

### «El-Haramain, le Hadj, la Omra et le tourisme»

Les activités de la première édition du Salon International «El-Haramain, le Hadj, la Omra et le Tourisme», ont débuté lundi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» à Oran, avec la participation de 35 entreprises spécialisées dans le tourisme religieux. Cette manifestation, inaugurée par le secrétaire général de la wilaya, Fodil Laidani, réunit des agences de voyage spécialisées dans l'organisation des pèlerinages (Omra et Hadj), des établissements hôteliers et des entreprises de restauration d'Algérie, d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Tunisie, ainsi que l'Instance générale libyenne pour le Hadj et la Omra. La compagnie aérienne Air Algérie est également présente, de même que des plateformes numériques algériennes dédiées aux réservations hôtelières et à l'obtention de visas pour la Omra par le biais d'applications facilitant la prise en charge des pèlerins par les agences de voyages, note-t-on. Ce salon de deux jours, organisé par la



société événementielle «Even Pro», constitue une opportunité pour les entreprises de restauration d'établir des liens avec les agences spécialisées dans le pèlerinage, en vue de promouvoir leurs services. Il offre également un espace d'échange d'expériences entre exposants pour améliorer

les prestations liées au Hadj et à la Omra, grâce à la conclusion d'accords de partenariat. Le salon met également en avant les offres des agences de voyages dans le domaine du tourisme intérieur en Algérie, a indiqué Mounir Betraoui, commissaire du salon, dans une déclaration à la presse.

Journées de l'Enfant pour l'éducation interactive «Khatwatek»

## Lancement de la 3ème édition au Palais des expositions

Les activités de la troisième édition des journées de l'enfant pour l'éducation Interactive «Khatwatek» ont été inaugurées, lundi, au Palais des expositions d'Oran. Organisée à l'initiative de l'agence «Win Advents» en collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya, cette manifestation dédiée aux enfants du cycle primaire cible les enfants accompagnés de leurs parents, qui bénéficient, à titre gracieux, d'activités pédagogiques, d'espaces éducatifs et de découvertes proposant des ateliers didactiques innovants. Le programme

de cette édition, qui s'étend sur six jours, comporte six thématiques présentées sous forme de villages pédagogiques. Il s'agit de la santé et du sport, de l'environnement, de l'alimentation saine, des métiers d'avenir, des arts et de la créativité, ainsi que d'activités dédiées au développement des compétences physiques et intellectuelles des enfants, indique-t-on. Le chargé de l'organisation de cet événement, Zaki Soufi a indiqué, à l'APS, que l'objectif de cette manifestation est de «motiver les enfants à apprendre davantage et à expérimenter des mé-

thodes d'enseignement nouvelles et modernes, comme l'éducation interactive, à travers une série d'ateliers dans des villages éducatifs et pédagogiques, tout en promouvant des valeurs utiles pour la vie quotidienne et le futur». Il a fait savoir qu'en deux heures seulement depuis le début de cette manifestation éducative et ludique, plus de 1.000 élèves issus de divers établissements scolaires ont été accueillis. Une affluence importante est attendue, avec plus de 20.000 élèves prévus durant la durée de l'événement.

Direction des moudjahidine et des ayants-droit

## Décès de Meslem Saïd et Khaled Baâtouche

Les moudjahids Meslem Saïd et Khaled Baâtouche sont décédés lundi à Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction des moudjahidine et des ayants-droit de la wilaya. Le moudjahid Meslem Saïd, président du bureau de wilaya de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale à Oran, est décédé lundi à l'âge de 82 ans, selon la même source. Né en 1942 dans la région de Aouf (wilaya de Mascara), le défunt a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1960. Il a participé à plusieurs batailles dans la zone 6 de la wilaya historique V. Dans un accrochage avec l'Armée coloniale française, il a été grièvement blessé ce qui lui a fallu l'amputation d'une jambe. En dépit de cet handicap, il a poursuivi son combat en contribuant à la fourniture et à la dissimulation des armes jusqu'à l'indépendance du pays, a précisé la même source. Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Khaled Baâtouche est décédé à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie. Il avait récemment reçu la visite du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, venu s'enquérir de son état de santé. Né en 1938 à Nesmoth dans la wilaya de Mascara, dans une famille descendant de l'Emir Abdelkader, le défunt moudjahid Khaled Baâtouche est fils et frère de chahids. Il a rejoint l'Armée de libération nationale en 1956 aux côtés de son frère El-Hadj et a pris part à plusieurs batailles dans la zone 6 de la wilaya historique V, notamment la bataille d'El Menaouer dans la wilaya de Mascara.

Développement des énergies renouvelables

## Implication de tous les ministères et organismes dans la mise en œuvre du programme

Le Directeur des énergies renouvelables auprès du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Madjid Cheikh a affirmé, lundi à Oran, que le bilan de l'exécution du programme national des énergies renouvelables jusqu'à la fin de l'année 2023 en Algérie a enregistré l'adhésion de tous les ministères et organismes publics. Dans son intervention lors de la 14e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable "ERA", inauguré lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", M. Cheikh a précisé que le bilan élaboré par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique a enregistré, à la fin 2023, l'adhésion de tous les ministères et institutions, notamment ceux de l'Intérieur, de l'Energie et des Mines et de l'Habitat et de l'Urbanisme, pour l'exécution des programmes de l'Etat pour l'élargissement de l'utilisation des énergies renouvelables. Il a souligné, dans ce sens, que "le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a contribué, ces dernières années, avec efficacité dans la généralisation de l'utilisation des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables, particulièrement solaire, notamment dans le cadre des programmes de développement des zones d'ombre initiés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au début de son mandat". Ces initiatives ont permis de raccorder un grand nombre de logements et d'établissements scolaires en zones rurales à l'électricité via des panneaux solaires, a fait observer M. Cheikh, qui a salué les progrès réalisés en matière de ressources humaines dédiées au développement de ces énergies alternatives. Le pays compte aujourd'hui 1.057 chercheurs dans ce domaine, dont 480 chercheurs permanents et 577 enseignants-chercheurs, en majorité titulaires d'un doctorat. Il a fait savoir que 1.810 titulaires de doctorats spécialisés en énergies renouvelables ont été formés ces dernières années, de même que 2.028 diplômés de licences et masters en 2021 et 2022.



Tissemsilt

## Clôture de la Semaine Internationale de l'Entrepreneuriat



Dans le cadre des activités de la Semaine Mondiale de l'entrepreneuriat, l'Université de Tissemsilt, «Ahmed Ben Yahia Al-Wancharissi», a organisé un colloque scientifique animé par l'expert international en énergies renouvelables et porteur de plusieurs projets, le chercheur «Ghazli Mohamed», qui a donné une conférence sur les principes les plus importants de l'entrepreneuriat, de l'ingénierie commerciale et des concepts sur les institutions émergentes et entrepreneuriales, les clés du succès, les caractéristiques d'un entrepreneur à succès et les défis dans le domaine des affaires, en passant en revue son expérience personnelle, comme l'un des citoyens de la wilaya de Tissemsilt qui obtiennent des succès notables à l'étranger. La semaine Mondiale de l'entrepreneuriat comprenait de nombreuses activités visant à renforcer la culture de l'entrepreneuriat parmi les étudiants et à leur fournir les compétences nécessaires pour mener à bien leurs projets. Les activités comprenaient des ateliers sur la façon de créer et de gérer des projets émergents, ainsi que des conférences sur l'importance de l'entrepreneuriat dans le développement économique. Lors du coup d'envoi de cette manifestation, M. Bouzaid Fethi, le wali de Tissemsilt, a confirmé que, dans le cadre du renforcement de l'économie locale et de l'encouragement de l'esprit d'initiative et d'innovation. Ces dernières années, l'Algérie a connu des progrès remarquables dans l'établissement de l'écosystème entrepreneurial au sein du pays et dans la révolution de l'économie de la connaissance grâce au lancement d'un centre de développement entrepreneurial et d'une plateforme d'entrepreneurs qui accueille les entrepreneurs et les incarne sur le terrain. Cette nouvelle approche permettra aux étudiants de transformer leurs idées innovantes en projets réalistes qui serviront l'économie nationale et donneront un élan et un nouveau souffle à la jeunesse algérienne, qui possède de grandes énergies et compétences dans divers domaines.

Abed Meghit

Sidi Bel-Abbès

## Simulation avec succès d'une inondation à Oued Mekerra

Dans le but de renforcer la résilience de la ville face aux catastrophes naturelles, une simulation d'inondation a été menée, ce lundi matin, dans le quartier Bouaza Elgharbi, plus précisément au niveau de l'Oued Mekerra. Cet exercice, inscrit dans le cadre du plan d'organisation de la Protection civile (ORSEC), a mobilisé un large dispositif de secours et de sécurité. L'alerte a été déclenchée afin de tester la rapidité et l'efficacité de la réponse des services de secours face à une situation d'urgence. Les différents acteurs impliqués, à savoir la Protection civile, les forces de l'ordre, les services techniques et les associations de bénévoles ont, en présence du chef de daïra, travaillé en étroite collaboration pour mettre en œuvre les mesures prévues par le plan ORSEC. Les opérations de secours simulées ont permis d'évaluer la capacité des équipes à intervenir rapidement et efficacement sur le terrain. Les exercices ont porté sur l'évacuation des habitants des zones inondées, en mettant en place des dispositifs de sécurité adaptés, à savoir des postes de secours qui ont été mis en place pour assurer les premiers soins aux personnes blessées ainsi que différents engins et équipements nécessaires aux opérations de secours mobilisés et mis en œuvre de manière coordonnée. À l'issue de cette simulation, les autorités ont souligné l'importance de mener régulièrement ce type d'exercice afin de maintenir un haut niveau de préparation et de coordination entre les différents acteurs. Cet exercice a permis d'identifier les points forts et les points faibles du dispositif ORSEC, d'améliorer la coordination entre les différents services intervenants et de sensibiliser la population aux risques d'inondation et aux comportements à adopter en cas de crise.

M. Nouar

## Les travaux de la session ont passé en revue les trois dossiers Mostaganem L'aménagement du centre-ville, un autre challenge

Par Charef Kassous

Sur le plan urbain, Mostaganem a accumulé, des années durant, des points noirs notamment dans le centre-ville. Le moderniser s'inscrit dans une vision stratégique du chef de l'exécutif car il embarrasse sur plusieurs aspects. Cette approche managériale de s'intéresser à l'image de la ville vient se greffer à la politique globale de faire de la ville une vitrine touristique. Il s'agit d'une future gestion qui consiste à construire et implémenter une démarche de fonctionnalité équilibrée pour un centre-ville qui répond mieux aux attentes et besoins d'une part et aux évolutions de développement local d'autre part. Le wali aspire donc à une gestion du centre-ville qui permet une fonctionnalité optimale des espaces publics ce qui permettrait d'atteindre une qualité de l'environnement urbain et pouvoir faire face aux challenges d'aujourd'hui. En vue d'asseoir ce projet, ce début de semaine, le wali a réuni les responsables concernés afin de débattre sur l'étude préalable de cette perspective de développement local. En effet, Oued Ain Sefra, un cours d'eau qui traverse la ville, a toujours importuné l'urbanité. Cette contrariété, avec le temps, a clochardisé la centralité par le fait qu'un souk méli-mélo s'est installé avec ses nuisances urbaines, une trentaine d'années auparavant. Ajouter à cela l'anarchique station de bus urbains du pont du 17 octobre 1961, s'est greffé à un fâcheux désordre en plein centre. Une telle situation n'est guère favorable aux ambitions du wali de faire du chef-lieu une ville attractive, verte et propre. Selon le communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali, ce point noir devient un défi que le wali veut relever afin de donner une autre vie à cet espace et le rendre vital. Ce projet vise à faire valoir les atouts de la cité par des aménagements réhabilitant les aspects culturels, historiques et économiques. C'est ainsi que l'étude préliminaire révèle qu'il s'agit de mettre



une touche d'esthétique et de modernité avec la reprise du marché "Ain Sefra", les stations de transports urbains, la voirie et les espaces verts. Ceci va permettre à la ville de se débarrasser d'un point noir qui s'est éternisé provoquant, à même la centralité, un chaos quotidien gâchant ainsi le cadre de vie des citoyens. En tout état de cause, cette vision trouve son prolongement des autres interventions telles la réhabilitation de la place 1er novembre, la mosquée "El Badr", le jardin Emir Abdelkader, etc... Il s'agit là d'un enjeu de modernisa-

tion d'une ville qui souffre les congestions tant sur le plan du trafic automobile que sur le plan d'un commerce désorganisé. Une situation qui crée de nombrables inconvénients mais pas seulement, elle génère la confusion qui, sur le plan de la sécurité, pose problème. Enfin, le wali projette de rénover un centre-ville longtemps incohérent et déserté très tôt dans la journée. Cet autre challenge s'inscrit dans les changements inscrits dans un programme de développement issu d'un diagnostic exhaustif.

Tlemcen

## Le wali au chevet des patients du service de dialyse

Par AMMAMI Mohamed

Dans une démarche à la fois humanitaire et administrative, le wali de Tlemcen a effectué une visite au service des maladies rénales et de dialyse du CHU de Tlemcen, accompagné du P/APW. Cette visite, marquée par des échanges directs avec les patients, avait pour objectif de s'enquérir de leurs conditions sociales et sanitaires. L'un des moments forts de cette rencontre a été l'histoire de Meryem, une jeune collégienne originaire du village isolé de Tizgnit dans la commune de Beni Mestar. Depuis trois ans, cette jeune patiente, souffrant d'insuffisance rénale, doit se rendre trois fois par semaine au CHU pour des séances de dialyse. Son courage face à l'adversité et les sacrifices qu'elle consent pour allier santé et scolarité ont profondément ému le wali. Touché par sa situation, ce dernier a immédiatement pris des mesures concrètes. Une voiture relevant des services de la wilaya lui a

été mise à disposition pour assurer ses déplacements vers l'hôpital, lui permettant ainsi de poursuivre son traitement et ses études dans des conditions nettement plus favorables. Le wali a tenu à visiter à nouveau Meryem pour s'assurer de l'amélioration de ses conditions de vie. La jeune fille, visiblement émue, a exprimé sa gratitude pour cette initiative bienveillante et motivante. Par ailleurs, le wali a profité de cette visite pour écouter les doléances des autres patients atteints d'insuffisance rénale. Ces derniers font face à des défis sanitaires et sociaux majeurs. En réponse, une cellule spéciale sera bientôt mise en place au niveau de la wilaya pour leur offrir une assistance adaptée, dans la limite des moyens disponibles. Cette initiative illustre une approche centrée sur l'humain et un engagement à améliorer les conditions de vie des citoyens les plus vulnérables, notamment ceux qui font face à des maladies chroniques. Un bel exemple de solidarité et de responsabilité.

Oued Fodda (Chlef)

## Un ouvrier de 54 ans broyé par un concasseur

Les citoyens de la commune d'Oued-Fodda ont été consternés par la mort tragique d'un ouvrier répondant aux initiales K. A. Slimane, âgé de 54 ans et père de 05 enfants tous en bas âge. Ce père de famille qui travaillait dans une carrière d'agrégats avait pour tâche de s'occuper du concassage des grosses pierres. Une toute petite imprudence et une glissade fatale dans le casier de concassage, l'ouvrier s'est retrouvé broyé avec les blocs de pierre. Le concasseur quoique arrêté à la minute où il est tombé, mais malheureusement, c'était trop tard, l'ouvrier fut sorti mort de l'amas de pierre. La gendarmerie qui s'est présentée sur les lieux de l'accident et a ouvert une enquête pour élucider les vraies causes de cet accident de travail.

A. BOUKHTACHE



Eradication des chalets

## Relogement de 160 familles à Boumerdès



Une opération de relogement de 160 familles occupant des chalets a été entamée, lundi, dans la commune de Sidi Daoud, à l'Est de Boumerdes, a-t-on appris auprès des services de la daïra de Baghlia. Cette opération de relogement concerne 160 familles occupant des chalets installés au lendemain du séisme du 21 mai 2003, ayant bénéficié de logements publics locatifs (LPL) à la cité des 150 logements de la région de Rezaounia dans la banlieue de Sidi Daoud, a indiqué le chef de la daïra, Tayeb Bouchmal, chargé de la su-

pervision de cette opération en coordination avec les autorités locales et des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Le responsable a souligné que «l'opération se déroule dans de bonnes conditions» et que «tous les moyens matériels et humains nécessaires pour sa réussite ont été mobilisés», assurant que les «chalets et autres constructions précaires mitoyennes seront démolis immédiatement après la fin de l'opération de relogement». A noter que cette opération a profité à des familles qui ont bénéficié de ces

chalets, implantés à Souanine, Sahel, Ain Ben Seghir et El-Cap, après le relogement de la totalité des sinistrés du séisme de 2003. «Cette opération de relogement signe l'éradication définitive des chalets dans la commune de Sidi Daoud, 21 ans après leur installation», s'est félicité, à l'occasion, le directeur de l'OPGI, Ahmed Nait Abderrahmane. Les autorités de Boumerdes ont lancé depuis le début de cette année, une opération de distribution progressive de plus de 6.800 logements relevant de différents programmes publics et sociaux, rappelle-t-on.

Mila

## Dwaya et Yapad, 2 applications développées à l'université

Dwaya et Yapad, 02 applications développées à l'université de Mila. Les 2 étudiants ont obtenu récemment le label «projet innovant». Deux applications développées par des étudiants du Centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila viennent d'obtenir le label de «projet innovant» auprès du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start up et des Micro-entreprises, apprend-on du directeur de l'incubateur des affaires de ce centre. La 1er Dwaya simplifie l'accès du malade aux différentes prestations sanitaires, dont l'acquisition de médicaments à distance et la prise de rendez-vous de consultations médicales en lui permettant de localiser les structures sanitaires proches et leurs coordonnées, précise Dr Hamza Daoudi.

Une pareille application contribuera, selon ses inventeurs, à éliminer au maximum les embûches bureaucratiques et ainsi que les problèmes liés à l'acquisition de toutes sortes de médicaments auprès des officines pour les utilisateurs de cette nouveauté une fois devenue applicable. La seconde application Yapad ambitionne de numériser divers aspects du secteur de l'éducation, dont la gestion des établissements scolaires et le suivi de la scolarité de l'enfant et de la relation administra-



tion-parents d'élèves, explique Dr Daoudi. Avec ces 2 projets, le nombre de projets élaborés par des étudiants du centre ayant obtenu le label «projet innovant» passe à 6 projets, ajoute-t-on de même source. Actuellement, les animateurs de

l'incubateur des affaires du Centre universitaire Abdelhafid Boussouf poursuivent l'accompagnement des étudiants porteurs d'idées innovantes et supervisent 40 projets candidats à ce label, a ajouté le Dr Daoudi.

Boumerdes

## Hausse de 19% de la production de miel



Une hausse de 19 % a été enregistrée dans la production de miel (toutes variétés confondues) durant la saison agricole 2023/2024 à Boumerdes, comparativement à la campagne écoulée, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). «Cette année, la production de miel a été estimée à 1.210 qx, contre seulement 1.017 qx durant la campagne écoulée», a indiqué à l'APS, la cheffe du service des statistiques à la DSA, M'rabet Zahra, en marge de la 9e édition du Salon national du miel et des produits de la ruche, vert dimanche au centre-ville de Boumerdes. Elle a expliqué cette augmentation dans la production de miel par la hausse du rendement de la ruche qui est passé de 2,7 kg la saison dernière, à 3,5 kg par ruche durant l'actuelle saison. A cela s'ajoutent la réduction du nombre des incendies et des conditions climatiques propices durant la période d'enruchage et de récolte du miel (juillet et août). Cette amélioration de la production s'est accompagnée d'une «certaine» stabilisation des prix du miel, fluctuant actuellement entre 3.000 et 5.000 DA/kg, ont assuré nombre d'apiculteurs et de producteurs de miel participant à cette manifestation. Une trentaine d'exposants, entre apiculteurs et opérateurs du domaine, issus de huit (8) wilayas, prennent part à ce Salon du miel, qui se poursuivra jusqu'au 3 décembre prochain.

Sétif

## Signature de 7 conventions entre NESDA et la direction de la formation professionnelle

Sept conventions ont été signées dimanche à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) Haddadi-Cherif de Sétif, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels. Conclues à l'occasion de la clôture de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (18-24 novembre), ces conventions ont été signées par le directeur de l'antenne locale de NESDA, Hocine Lamouri, et les directeurs de 7 établissements de la formation et de l'enseignement professionnels en présence du wali, Mustapha Limani. En vertu de ces accords, il sera procédé à l'ouverture de 7 centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des établissements de formation des deux communes de Sétif et d'El Eulma qui seront animés par des cadres de NESDA et d'autres organismes concernés, a affirmé à l'occasion le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkrim Driss. L'objectif de cette initiative est de développer les compétences des porteurs d'idées de projets dans les domaines de la gestion et l'entrepreneuriat et de développer l'esprit entrepreneurial parmi les jeunes stagiaires, a assuré le même responsable. La célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat a donné lieu à Sétif à l'organisation de diverses activités dont des conférences, des journées de sensibilisation, des portes ouvertes et des expositions avec la contribution de plusieurs secteurs dont ceux de l'industrie, du tourisme, de la pêche et de la pisciculture, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.



## ANNIVERSAIRE

Joyeux anniversaire

Akram Elyane

Pour tes quatre ans mais aussi pour ton intelligence et ton esprit vif, toute la famille, ta mère, ton père, tes grands-parents, tes oncles et tes tantes te chantent en chœur, joyeux anniversaire.

Longue vie pleine de santé et de bonheur et surtout pleine de bonne surprises.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - إختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزهران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045.40.91.22

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزهران مستغانم. بناء على طلب سماعين عبد الرحمان، الساكن: رقم 13 نهج زغول غليزان. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجرح بتاريخ 2023/07/06 فهرس رقم: 23/07181 جدول رقم: 23/01482 المؤيد بالقرار المؤرخ في 2023/09/25 الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة الجزائرية تحت فهرس 23/05806 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/11/02 تحت رقم 23/226. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2024/06/03 رقم 24/00413 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني للمملوك للملك السيد طالب محفوظ التعيين: حق امتياز على قطعة أرض ذات طابع فلاحي، مساحتها 10 هكتار تقع بمحيط الاستصلاح البرجية، حوض الحليب - بلدية الحسيان دائرة عين النويصي مستغانم قسم 16 مجموعة ملكية رقم 28. وحسب الخبرة أرض جرداء بها سور و حظيرة في طور الإنجاز مساحتها 1700 م<sup>2</sup>. السعر الافتتاحي: - قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ستة وأربعون مليون وسبع مائة وخمسون ألف دينار جزائري 46.750.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2024/12/17 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانته ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية  
28.11.2024

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHOLOUF Omar  
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali  
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem  
Téléphone : 045.45.16.59

## Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHOLOUF Omar -Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant la mise en location du marché hebdomadaire, du marché quotidien et de l'abattoir situés à Douar Ouled Djilali Belarbi, Commune de Sidi Lakhdar, pour une durée de trois (03) ans non renouvelable à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le huitième (08) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location d'un marché hebdomadaire et marché quotidien et un abattoir	Douar Ouled Djilali Belarbi, Sidi Lakhdar	05 hectares	(27.000.000,00 DZD) par an

## Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1. La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant), et l'offre soumise.
2. Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas dix (10) jours, d'un montant de 20% de mise à prix, au nom du Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar, à déposer auprès de l'huissier de justice.
3. Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
4. Un certificat médical délivré par un médecin spécialiste attestant de la capacité mentale du participant.
5. Des Attestations de paiement des cotisations sociales (CNAS CASNOS) en cours de validité du participant, datant de moins de trois (03) mois.
6. Un certificat prouvant le paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem).
7. Une copie des statuts pour les personnes morales.
8. L'extrait de rôle fiscal du participant valable datant de moins de trois (03) mois délivré par les services des impôts de la commune de résidence.
9. Une copie du registre de commerce du participant, autorisant l'exercice de l'activité (gestion des marchés hebdomadaires ou semi-hebdomadaires de fruits, légumes, produits alimentaires de consommation courante et produits manufacturés numéro (611019), le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
10. Une Copie du Numéro d'identification fiscale du participant.
11. Le document de notification de l'identification délivré par l'Office National des Statistiques (Index national des agents économiques et sociaux).
12. Un certificat de solvabilité bancaire du participant (RIB + solvabilité de la même banque).
13. Un extrait de casier judiciaire n°03 original (daté au moins de 03 mois) du participant.
14. Le reçu original pour retirer le cahier de charges d'un montant de 7.000,00 DZD.
15. Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et légalisé par les services de la commune.

## Observation :

\*Les dossiers incomplets seront considérés comme rejetés. Il est impératif de soumettre des dossiers complets lors de la tenue d'adjudication le huitième (08) jour.

\*La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à dix heures (10:00) du matin, le huitième (08) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

L'Huissier de Justice

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - إختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزهران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045.40.91.22

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزهران مستغانم. بناء على طلب بويكر عابد، الساكن: رقم 46 حي الأمير عبد القادر عين تموشنت، بناء على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مؤرخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغانم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000,00 دج أربعة و خمسون مليون دينار جزائري مهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/21 رقم 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني للمملوك للسيد زيغام عبد القادر التعيين: 1/2 قطعة أرض عارية غير مسقفة كائنة ببلدية مزهران، مساحتها 01 هكتار 41 آر 87 سنتييار قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54. السعر الافتتاحي: - قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثلاثة ملايين وأربعة عشر ألف وسبع مائة وسبعة و ثلاثون دينار جزائري 3.014.737,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2024/12/17 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانته ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية  
28.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - إختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزهران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045.40.91.22

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزهران مستغانم. بناء على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد ارهيو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره بـ واد ارهيو غليزان. بناء على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و 2016/12/15 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة بمستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2016/12/20. بناء على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و 2016/12/15 والم شهر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 12/20 حجم رقم 25. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/07/18 رقم 22/23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني للمملوك للسيد دندن الشارف. التعيين: 3/2 قطعة أرض فلاحية كائنة ببني باحي بلدية الحسيان مستغانم تقدر مساحتها 01 هـ 10 آر 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي: - قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف و مئتان وستة و ستون دينار جزائري وسبعة و ستون سنتيم 5.900.266,67 دج. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2024/12/17 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانته ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية  
28.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - إختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزهران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045.40.91.22

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزهران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها بـ شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/18 والم شهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/08/03 حجم رقم 73 رقم 13 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/22 تحت رقم 18/1363 الممنوحة بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/10/03 ترتيب رقم 18/00792. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/01099 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني للمملوك لورثة العربي بن شريف عبد الله التعيين - حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سيرات من مستعمرة فلاحية فردية سي عبد القني رقم 45 تقدر مساحتها بـ 03 هكتار 80 آر بها بنر قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171. السعر الافتتاحي: - قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثنة عشرة مليون وست مائة ألف دينار جزائري 12.600.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2024/12/17 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانته ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية  
28.11.2024

WASH'N DELIVERY  
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your  
laundry, we'll  
wash it  
Call us  
0770 936 836





Alors que Mahrez est cité dans l'affaire Pogba

## Zetchi placé sous mandat de dépôt

Par Rachid BELARBI

**T**remblement de terre hier à Dély-Ibrahim, où se situe le siège de la Fédération Algérienne de Football et au Paradou, QG du PAC ! L'information est tombée en toute fin de matinée et concernait directement l'ex-président de la FAF et patron du PAC, Kheireddine Zetchi. Comparissant devant le juge d'instruction de la troisième chambre près le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed et accusé de « conclusion de contrats en violation de la loi pour l'octroi d'indus avantages à autrui et l'obtention de privilèges injustifiés », « dilapidation volontaire de deniers publics » et « abus de fonction », Zetchi a, en effet, été placé sous mandat de dépôt à la prison de Koléa. C'est le quatrième ex-responsable fédéral à avoir été écroué après les deux ex-secrétaires généraux Mohamed Saâd et Mounir D'bichi ainsi que l'ex-directeur de l'administration générale, Abdelghani Nekkache. De leur côté, deux autres membres du BF, en l'occurrence Abdellah Keddah et Larbi Oumamar, ont été placés sous contrôle judiciaire jusqu'à la fin de l'enquête. Rappelons aussi que les deux ex-présidents de la FAF Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef sont également concernés par cette enquête d'ouverture déclenchée suite à des soupçons de corruption au sein de la Fédération algérienne de football lors des deux derniers mandats olympiques. Dans un autre registre, le capitaine de la sélection nationale, Riyad



Mahrez, est lui aussi touché, indirectement précisons-le, par un autre scandale judiciaire. L'ancien entraîneur de Leicester City a, en fait, été cité, bien malgré lui, dans le dossier Paul Pogba, qui s'est ouvert avant-hier après-midi au tribunal correctionnel de Paris. Dans cette affaire, six proches et amis d'enfance dans leur quartier commun à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne, France) du champion du monde 2018, dont son frère aîné, sont jugés pour avoir tenté d'extorquer 13 millions d'euros à l'ex-star de la Juventus de Turin en 2022. Riyad Mahrez y est, à la surprise générale, mêlé par le biais d'une de ses sœurs, mariée à un certain Mamadou M. Agé de 30 ans et appelé « Mam's », il a été incarcéré dans ce cadre puis re-

mis en liberté le 10 janvier 2023. D'après une enquête de L'Equipe, c'était l'assistant de Paul Pogba. « Incarcéré à deux reprises, en 2010 et 2011, il a été embarqué à Manchester par le joueur puis à Turin. « Pour qu'il sorte de la cité, qu'il avance dans sa vie » s'est justifié Pogba à la justice, le qualifiant de « p'tit frère ». Mam's a été semi-pro dans un club turinois entre 2014 et 2016.. Logé et blanchi, il épaulait le joueur en tant qu'assistant au quotidien. Le tout pour environ 1500 euros mensuels entre 2016 et 2020, sans contrat de travail » pouvait-on ainsi lire à propos de cet ancien homme de confiance de Pogba qui avait même « une procuration sur son compte et a été témoin de son mariage ».

Colloque international sur le dopage

## L'Algérie a mis sa législation en conformité avec la réglementation internationale

**L**es participants au premier colloque international sur le dopage intitulé: les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), ont mis en exergue, mercredi à Alger, les efforts fournis par l'Algérie pour la mise en conformité de sa législation avec la réglementation internationale et les statuts de l'Agence mondiale anti-dopage (AMA). Organisé par l'Agence nationale anti-dopage (ANAD), ce 1er colloque international sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), a vu la présence du Directeur général des Sports, Mustapha Ali Hassani, représentant du ministre des sports, des membres du Comité olympique et sportif algérien (COA), de fédérations sportives nationales, des chercheurs et experts algériens et étrangers ainsi que des athlètes algériens de haut niveau. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de cette rencontre, la première du genre en Algérie, le Directeur général des sports a souligné d'abord le rôle des responsables des sports à travers le monde dans la consécration des valeurs sportives saines, pour lutter contre les comportements négatifs tels que le dopage, qui est nocif pour la santé morale et physique des sportifs. "Dans certains cas, les sportifs peuvent être atteints d'une anomalie médicale qui

les force à prendre des médicaments ou à avoir recours à certaines substances interdites, selon la liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) peut permettre au sportif de recourir à cette substance ou à cette méthode tout en participant à des compétitions sportives, et ce, sans se rendre coupable d'une violation des règles antidopage ni subir de sanction applicable.", a indiqué Hassani. Selon le même responsable, les demandes d'autorisation sont évaluées par un comité spécialisé, suivant des critères qui doivent être respectés en conformité avec les standards internationaux pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) de l'AMA. De son côté, le président de l'Agence nationale anti-dopage (ANAD), Réda Khiali, a indiqué à ce sujet que "tout sportif licencié d'une fédération sportive est soumis aux règles antidopage et par conséquent besoin d'une AUT pour faire usage d'une substance interdite ou d'une méthode interdite". "Chaque sportif est ainsi tenu de s'informer auprès de l'Agence nationale anti-Dopage pour savoir à qui envoyer la demande et s'il est possible de demander une AUT à titre rétroactif.", a-t-il précisé. En vue de lutter contre ce fléau, Lamine Mekacher, ancien président

de la commission nationale anti-dopage (CNAD), est revenu aux efforts, notamment juridiques, fournis par l'Algérie pour la mise en place d'une législation homogène et à l'adoption des conventions internationales sur la lutte contre le dopage dont la convention internationale de l'UNESCO de 2006. Dans leurs interventions, les participants ont appelé à la nécessité de sensibiliser les jeunes aux risques du dopage, estimant impérative, la relance des dispositions et sanctions disciplinaires, administratives, pénales et civiles, tout en soulignant le rôle important qu'est appelé à jouer la presse écrite et audio visuelle dans ce domaine. Pour rappel, l'ordonnance N.23-01 du 5 août 2023, modifiant et complétant la loi N 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, stipule qu'il "sera puni d'une amende allant de 100.000 DA à 500.000 DA tout sportif participant à une compétition ou manifestation sportive organisée ou autorisée, qui détient une ou plusieurs substances interdites ou méthodes interdites figurant sur la liste des interdictions, sans raison médicale justifiée ou sans disposer d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, délivrée en conformité avec le standard international y afférent de l'Agence mondiale antidopage.

Tournoi M25 Monastir

**L'Algérien Nazim**

**Makhlouf débutera**

**contre la tête de série N° 1**

**L**e joueur de tennis algérien Nazim Makhlouf sera opposé au Belge Onclin Gauthier au premier tour du Tournoi professionnel M25, qui se déroule du 26 novembre au 1er décembre à Monastir (Tunisie), selon le programme de compétition dévoilé mardi par les organisateurs. Un match qui s'annonce relativement difficile pour l'Algérien de 28 ans, classé 996e mondial chez les professionnels de l'ATP, car appelé à défier la tête de série N1 de ce tournoi, et qui occupe actuellement le 263e rang mondial chez l'ATP. Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition qui se déroule sur surface rapide a drainé la participation de plusieurs autres joueurs relativement bien classés chez l'ATP, notamment, le Français Bertrand Robin (267e) et l'Italien Lorenzo Giustino (274e).

CAN 2024 - EN féminine de handball

**Oulmane dévoile**

**sa liste finale**



**L**e sélectionneur de l'EN féminine de handball, Riyad Oulmane, a dévoilé une liste de 19 joueuses pour la CAN 2024, prévue du 27 novembre au 7 décembre en RD Congo. Oulmane a retenu huit joueuses évoluant dans le championnat local, a indiqué la Fédération algérienne (FAHB) dans un communiqué. Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes entameront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre). Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

**LA LISTE DES 19 JOUEUSES ALGÉRIENNES:**

Gardiennes: Meriem Gouttel (HBC El-Biar), Yousra Naili (ES Colobienne/ France), Mélissa Gouali (Stella Saint-Maur Handball/ France)

Joueuses: Wafa Harriga (CR Boumerdes), Siwar Hadjar Mazouz (Stella Saint-Maur Handball/ France), Sabrina Betzer (AS Cannes Mandelieu Handball/ France), Maya Jeanne Fettani (Handball Clermont Auvergne Métropole 63/ France), Inès Naceur (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Mélissa Anissa Curabec (Usam Nîmes Gard/ France), Sanae Naceur (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Camélia Sarah Selmani (AS Cannes Mandelieu/ France), Soulaf Fatma Zohra Atmani (NRKGA Ben Aknoun), Imene Derradj (CF Boumerdes), Chaima Yamina Mokrani (HBC El-Biar), Selma Ben Moudetter (CF Boumerdes), Kenza Makhloufi (HBC El-Biar), Kenza Bouguerch (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Waffya Djabour (Lomme Lille Métropole/ France), Dounia Lazizi (CF Boumerdes).



**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة عين تاملت  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عتيا، ابتدانيا، حضوريا في الشكل : قبول إعادة السير في دعوى بعد إنجاز الخبرة في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2023/10/29 تحت رقم جدول 23/1188 و رقم فهرس 2571 ، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غنو حبيب ، و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/01/24 تحت رقم 163 ، و بالتبعية الحكم بالحجر على المرجع ضده منذ على المولود بتاريخ 1999/02/20 عين تاملت ابن الشارف و بوشليل حسنية رقم عقد ميلاده 217 وتعيين المرجع والده مناد الشارف مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه القانونية والمالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية عين تاملت بالتأشير بالفتح التقديم والحجر على هاشم شهادة ميلاد المحجور عليه و ذلك بسعي من النيابة إلزام المرجع بشراء منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية وطنية للإعلام و تحميله المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية المقدرة ب 900 دج. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح عنه جهازا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم و الشهر والسنة المذكورين أعلاه وصحته أمضى عليه كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط  
28.11.2024

**الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم**  
الاستاذة بلقوثي زهرة  
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم  
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .

يطلب من السيد: الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية نفطال - NAFTAL - شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكتيان ص ب رقم 73 الشراقة الجزائر العاصمة. ضد السيد: ندنن عبد الله، العنوان : حي الحدائق عين التويص مستغانم. تنفيذًا للأمر بالحجز على عقار المورخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناء الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71 بناء على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المورخ في 2017/05/08 و 04/27 والممهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار وأربعة أقر وثمانيه وثلاثون سنتييار بها ممر 01 هـ 04 أر 38 س. قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795,00 دج ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري بعد إنقاص العشر. المحضرة القضائية  
28.11.2024

**نموذج إشهاري**  
تجديد الهيئة القيادية  
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المورخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة 18. البند 02 لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية المسماة:  
الجمعية النادي الرياضي للهواة عيون الواحات أولاد خضير  
والمسجلة تحت رقم 2012/19 بتاريخ  
2012/02/19  
الرئيس عبد الوهاب بوخني  
المقر : حي 20 مسكن الحي الجديد - بلدية أولاد خضير ولاية بني عباس.  
28.11.2024

**نموذج إشهاري**  
إنشاء جمعية محلية  
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المورخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات ذات الطابع الإجتماعي لاسيما المادة 08 لقد تم إنشاء الجمعية المحلية:  
المسماة: النادي الرياضي للهواة شبيبة القصر - بلدية أولاد خضير  
والمسجلة تحت رقم : 2024/02 بتاريخ  
2024/11/21  
الرئيس خالد عماري.  
المقر : قصر القصر - بلدية أولاد خضير ولاية بني عباس  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
ولاية غليزان  
دائرة غليزان  
بلدية غليزان  
مديرية التعمير والبناء  
مصلحة التعمير والبناء  
الرقم م/ب ت ب 2024

مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لترخيص نشاط مهني القادة للسيد بن عوالي مختار. رئيس المجلس الشعبي البلدي بولاية غليزان باقتراح من السيد الكاتب العام يقرر

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لفائدة السيد بن عوالي مختار الكائن ب: محل رقم 02 شارع فتح عبد القادر القسم 114 مجموعة ملكية 155 بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مهني على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم 15 يوم وذلك ابتداء من 2024/11/25 إلى غاية 2024/12/09/09 المادة الثانية: يكلف السيد: قائد يمينية كمندوب محقق بإشهار وفتح دفتر تسجيل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السيد: الكاتب العام للبلدية، مدير التعمير والبناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر. رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.11.2024

**نموذج إشهاري**  
تجديد الهيئة القيادية  
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المورخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة 18. البند 02 لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية المسماة:  
الجمعية: جمعية أولياء التلاميذ المدرسة بن علي بوفلجة القصر أولاد خضير  
والمسجلة تحت رقم : 2018/06 بتاريخ  
2018/12/31  
الرئيس: عبد القادر عماري  
المقر قصر القصر - بلدية أولاد خضير ولاية بني عباس.  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم  
الاستاذة بلقوثي زهرة  
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم  
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .

يطلب من السيد: زويش محمد بن عبد القادر. العنوان : شارع العربي بن شريف الشيخ عين سيدي شريف مستغانم. ضد قائد محمد بن رايح. العنوان : حي 296 مسكن ع ا رقم 03 مستغانم. تنفيذًا اعتراف بندين توثيقي الصادر عن مكتب التوثيق الأستاذ صالح محمد المورخ في 2019/03/06 ففهرس رقم 019/079 و الممهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : محل تجاري يقع بالطابق الأرضي لعمارة ذات ملكية مشتركة يتكون من : محل رئيسي ، مساحته اثني عشرة متر مربع (12م<sup>2</sup>) كان بمسغانم ، حي 296 مسكن تجديد عمارة ل رقم 12، والنسبة الألفية 1000/06 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم 12. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 1.425.600,00 دج (مليون وأربعمائة وخمسة وعشرون ألف وستمائة دينار جزائري في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحضرة القضائية  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
ولاية غليزان  
مديرية التعمير والبناء  
مصلحة التعمير والبناء  
الرقم م/ب ت ب 2024

مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لترخيص نشاط مهني القادة للسيد بن عوالي مختار. رئيس المجلس الشعبي البلدي بولاية غليزان باقتراح من السيد الكاتب العام يقرر

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لفائدة السيد بن عوالي مختار الكائن ب: محل رقم 02 شارع فتح عبد القادر القسم 114 مجموعة ملكية 155 بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مهني على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم 15 يوم وذلك ابتداء من 2024/11/25 إلى غاية 2024/12/09/09 المادة الثانية: يكلف السيد: قائد يمينية كمندوب محقق بإشهار وفتح دفتر تسجيل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السيد: الكاتب العام للبلدية، مدير التعمير والبناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر. رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية  
مكتب الأستاذ ميشيل رضوان  
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران  
شارع الشهيد بورقيبة قنور إقامة عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران  
الهاتف / الفاكس : 040.52.22.22  
محضر نشر إعلان على أن يكون البيع باعلى عرض طبقا للمادة 747 ، 748 ، 749 ، 750 ، 751 ، 753 ق ا م ا .

يطلب من السيد: الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية نفطال - NAFTAL - شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكتيان ص ب رقم 73 الشراقة الجزائر العاصمة. ضد السيد: ندنن عبد الله، العنوان : حي الحدائق عين التويص مستغانم. تنفيذًا للأمر بالحجز على عقار المورخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناء الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71 بناء على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المورخ في 2017/05/08 و 04/27 والممهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار وأربعة أقر وثمانيه وثلاثون سنتييار بها ممر 01 هـ 04 أر 38 س. قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795,00 دج ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري بعد إنقاص العشر. المحضرة القضائية  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية  
مكتب الأستاذ ميشيل رضوان  
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران  
شارع الشهيد بورقيبة قنور إقامة عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران  
الهاتف / الفاكس : 040.52.22.22  
محضر نشر إعلان على أن يكون البيع باعلى عرض طبقا للمادة 747 ، 748 ، 749 ، 750 ، 751 ، 753 ق ا م ا .

يطلب من السيد: الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية نفطال - NAFTAL - شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكتيان ص ب رقم 73 الشراقة الجزائر العاصمة. ضد السيد: ندنن عبد الله، العنوان : حي الحدائق عين التويص مستغانم. تنفيذًا للأمر بالحجز على عقار المورخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناء الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71 بناء على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المورخ في 2017/05/08 و 04/27 والممهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار وأربعة أقر وثمانيه وثلاثون سنتييار بها ممر 01 هـ 04 أر 38 س. قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795,00 دج ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري بعد إنقاص العشر. المحضرة القضائية  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
ولاية غليزان  
مديرية التنظيم والشؤون العامة  
مصلحة الشؤون العامة  
مكتب الجمعيات  
رقم 07 / م ت ش ع ا ر ت ج / ر ج 2023

ووصل تصريح بتجديد أعضاء المكتب التنفيذي بمقتضى القانون رقم 06/12 المورخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 13 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 14 مارس 2023 تسليم وصل تسجيل التصريح للأعضاء اللجنة المديرية لجمعية محلية المتكونة من السادة: بوخيزة عبد رئيس الجمعية، بوطال خالد النائب الأول الرئيس، غزال عبد القادر النائب الثاني للرئيس، بوخيزة جهاد الأمين العام، بن سلامة ماما نائب الأمين العام، بن حليمه لزرق أمين المال، بوطال فاطمة نائب أمين المال، بن عبد الله علي مساعد، بوخيزة عائشة مساعد.

الجمعية المحلية المسماة: جمعية النشاطات الثقافية القوالة الولاية غليزان.  
المقيمة: بدار الشباب بن نعمة مصطفى غليزان.  
المتعددة: بموجب وصل تسجيل التصريح رقم 06 بتاريخ 1996/02/17  
رئيس الجمعية : بوخيزة عابد.  
تاريخ و مكان الميلاد: 1966/05/11 غليزان.  
العنوان: حي 490 مسكن عمارة 03 رقم 03 غليزان.  
الوالي  
28.11.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية  
مكتب الأستاذ حبيتي محمد  
محضر قضائي لدى محكمة عين تاملت  
مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبة يحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تاملت  
هاتف رقم: 045.48.69.74

إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية لتقاصرين سيبرع يوم 16 ديسمبر 2024 على الساعة الحادية عشر صباحا، بالمكتب المذكور أعلاه في البيع بالمزاد العلني لأعلى عارض وأخر مزايدة لحقوق عقارية لتقاصرين: السيد حرورية ياسر ولد محمد. الساكن بنر الجير حي خميسية رقم 09 وهران. المولود ب وهران بتاريخ 31 جويلية 2006 ، حسب شهادة ميلاده رقم 10744. الحامل بطاقة التعريف الوطنية رقم 410499580 الصادرة عن سلطة الإصدار بن داود وهران بتاريخ 15 مارس 2024. الحامل رقم التعريف الوطني 110107440001. من جنسية جزائرية السيدة حرورية فايزة بنت محمد. الساكنة بنر الجير حي خميسية رقم 09 وهران المولودة ب وهران بتاريخ 05 أوت 2008، حسب شهادة ميلادها رقم 17140 مكرر الحاملة بطاقة التعريف الوطنية رقم 410648370 الصادرة عن سلطة الإصدار بن داود وهران بتاريخ 20 مارس 2024 الحاملة رقم التعريف الوطني 130151110171400004 من جنسية جزائرية لتصبحها المقيمة بولاية غليزان جزء في الشياح من قطعة أرض مساحتها 241 م<sup>2</sup>، كاتبة بلدية بنر الجير، دائرة بنر الجير ، ولاية وهران، مساحتها تقدر بمائتان وواحد وأربعون متر مربع 241 م<sup>2</sup> ، تحمل رقم 80 تجزئة 304 قطعة، من مخطط مسح الأراضي. كما توجد هذه الحقوق وتمتد وتنتشر مع جميع منافعها ومرافقها السبلية والأجابية من دون استثناء ولا تحفظ التمن الامتثالي رقم 100.000.00 دج التمن يدفع فوراً من مصاريف إجراءات العقد للزميد من المعلومات اتصلوا بمكتب التوثيق حيث أودع دفتر الشروط.

لإعلان/ الموثق  
28.11.2024

**Agence de voyage SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05

**SFICIFA VOYAGES**  
discover the world

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية  
مكتب الأستاذ حبيتي محمد  
محضر قضائي لدى محكمة عين تاملت  
مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبة يحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تاملت  
هاتف رقم: 045.48.69.74

إعلان عن بيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية لفائدة السيد: ورتة المرحوم مناد ميلود ابن ميلود من زوجته المرحومة جلول خديجة بنت بوزيد وهم: مناد جيلاني، مناد عبد القادر، مناد بوزيد ، مناد عيمنية، ورتة مناد نعيمة بنت ميلود وهم:

زوجها زرعاط حبيب - ابنتها زرعاط عيمنية - ورتة مناد حوسين زوجته هرندي جمعية وإنباؤه مناد زواوي، مناد خالد، مناد محمد، ورتة مناد عثمان زوجته زعمو منصورية وإنباؤه مناد نيرمان، مناد ميلود ، مناد نورهان ، مناد عبد المجيد ، الساكنين : صيادة مركز. تنفيذًا للحكم الصادر عن محكمة عين تاملت قسم العقاري بتاريخ 2023/10/30 ففهرس رقم 23/02606 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/15 تحت رقم 24/46. بناء على محضر إيداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2024/05/22 والمتضمن بتحديد جلسة البيع بتاريخ 09 ديسمبر 2024 على الساعة 14 مساء. التعيين: العقار المتمثل في مسكن مكون من طابق أرضي الكائن ببلدية صيادة ولاية مستغانم مساحته 207 متر مربع يحمل مراجع المسح قسم 37 المجموعة ملكية 59 السعر الافتتاحي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني: حدد بمبلغ 9.874.000,00 دج تسعة ملايين وثمانمائة وأربعة وسبعون ألف دينار جزائري. ملاحظة: كل من يهجم الأمر ببعثه الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة عين تاملت. المحضر القضائي  
28.11.2024



Arts plastiques

## Le 8ème Festival international de l'Art contemporain s'ouvre à Alger



Le 8e Festival culturel international d'art contemporain (IFCA), a été inauguré, hier mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence de plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays, dont la Palestine, invité d'honneur de cette édition. Placé sous le slogan de, «Pour un nouvel héritage», le 8e IFCA a été ouvert en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, de représentants des deux chambres parlementaires, ainsi que ceux des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce grand événement notamment. Dédié à l'art contemporain, cette grande manifestation culturelle internationale qui revient après plusieurs années d'interruption, rassemblera, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et jusqu'au 7 décembre prochain, des œuvres réalisées par 70 artistes algériens et étrangers, représentant 39 pays, issus des cinq continents. Des travaux artistiques de créateurs palestiniens, exposés dans ce Festival abordent la résilience du peuple palestinien, à Ghaza notamment, face à l'abjection et la barbarie de l'armée terroriste sioniste. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts a «salué les artistes algériens ou qu'ils se trouvaient, qui ont mis leur art au service de la Paix, de l'Amour et de la Beauté esthétique et qui œuvrent à servir l'Algérie et à défendre sa Culture, son authenticité et sa civilisation». M. Ballalou a également «salué la Palestine, dont la présence à ce festival constituait un «message de résilience adressé au monde entier», rappelant que son statut d'invité d'honneur au 8e IFCA, traduisait à son égard, tout le respect et l'élan de fraternité inébranlable et de soutien indéfectible de l'Etat et du peuple algériens». Qualifiant le 8e IFCA de, «belle et grande manifestation», de «renaissance culturelle et artistique» et d'«étape importante dans l'histoire de l'Art, car valorisant les efforts consentis en faveur de l'artiste», le ministre de la Culture et des Arts, a rappelé, à cet effet, l'«avènement du Statut de l'artiste, la prise en charge de sa situation socioprofessionnelle, son encouragement à créer des espaces artistiques et l'ouverture d'Ecoles et d'Instituts de formation». Réitérant aux associations culturelles l'«accompagnement de son département sur les plans, moral, financier et administratif», M. Ballalou a annoncé la «promulgation prochaine d'une loi sur les coopératives artistiques qui permettra aux artistes de créer leurs propres institutions culturelles, artistiques et sociales à but lucratif». Il a également lancé un appel à tous les artistes et les professionnels de l'Art algériens, établis en Algérie ou à l'étranger, pour «contribuer à la renaissance culturelle et artistique, par l'instauration d'un marché de l'Art qui puisse garantir un climat favorable à la création de richesses». Le ministre de la Culture et des Arts a conclu avec le souhait de «réussir, tous ensemble, le changement espéré dans la conception même de toute manifestation culturelle» qui doit, selon lui, sortir de la «vision du simple spectacle ponctuel» pour s'élever à celle d'un «véritable projet porteur d'une dynamique culturelle et artistique». Des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine, à l'occasion d'un Forum, durant lequel se tiendront également des rencontres thématiques prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger «Ahmed et Rabah-Asselah», sur les problématiques de diffusion et de l'économie des arts, ainsi que les espaces d'exposition électroniques. Une autre rencontre, sur le thème de «l'art de la résistance palestinienne» sera animée par des artistes palestiniens de renom, à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub.

Association «3ème millénaire»

## Trois artistes honorés à Alger



L'Association culturelle «3e millénaire» a rendu hommage, hier mardi à Alger, aux comédiens Madani Naamoun et Linda Yasmine, et au réalisateur Mohamed Oukassi, en reconnaissance de leur apport artistique au théâtre, à la télévision et au cinéma. La cérémonie de distinction a été organisée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en coordination avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), en présence du représentant du ministre de la Culture et des Arts, et d'un public nombreux dont des artistes et des intellectuels. Le président de l'As-

sociation, Sid Ali Bensalem, a indiqué que cet hommage «s'inscrit dans la série de distinctions organisée par l'Association depuis sa création». Mohamed Oukassi est l'une des grandes figures de la télévision. Il a réalisé plusieurs émissions à succès, tels que «Misk Ellil» et «Saâ Min Dahab», ainsi que l'émission «Alhane Wa Chabab», un programme qui a révélé de grands talents dans les domaines de la chanson et de la comédie. Madani Naamoun a débuté sa carrière artistique dans les années 1950 à la radio où il a animé des émissions pour enfants. Il a en outre interprété des rôles dans plusieurs films tels que «Leila et les autres» en

1977 et «Les portes du silence» en 1987, et des feuilletons comme «El imtihane el saab» et «Chafika baad El liqaa». L'artiste Linda Yasmine, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle à Alger, est montée sur scène dès son plus jeune âge, avant de se voir confier des rôles dans plusieurs films comme «Samia et son père» (1985) du réalisateur Mustapha Badie. Elle s'est également distinguée en tant qu'animatrice de plusieurs émissions pour enfants à la télévision. Les trois artistes ont souligné que cet hommage se veut «une reconnaissance de leur apport et de leur longue carrière dans le domaine artistique».

Prix Cheikh Abdelkrim Dali

## Ouverture de la 4ème édition en hommage à l'artiste Nouredine Saoudi

Une soirée en hommage au musicien et célèbre interprète de musique andalouse, Nouredine Saoudi, a été animée, lundi soir à Alger par Lila Borsali et Hamidou, en ouverture de la 4ème édition du Prix Cheikh Abdelkrim Dali. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, l'hommage a été marqué par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours musical de l'artiste, disparu en juillet dernier, en présence des membres de sa famille et des artistes aux côtés de cadres du ministère de la Culture et des Arts ainsi que des représentants d'établissements culturels. Accompagnée sur scène par l'orchestre de la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, l'icône de la chanson andalouse, Lila Borsali, a interprété avec émotion une partie de la «nouba djazairia», une composition de Nouredine Saoudi exécutée dans le mode Sahli, et «Harq Ed'dana Wahjati», une valse dont le défunt a également composé la deuxième partie. Devant un public enchanté, l'artiste a

également repris quelques extraits tirés du spectacle «Rihla» (Voyage) que Nouredine Saoudi avait donné avec d'autres artistes dont Farid Khoddja et Lamia Madini, en Algérie et à l'étranger. Après avoir fait part de sa «fierté» de participer à cet hommage à l'une des icônes de la musique algérienne, Lila Borsali a attesté que «Nouredine Saoudi a réinterprété le patrimoine musical algérien à sa façon, dans une démarche artistique créatrice et novatrice». «Je garde de lui le souvenir d'un ami et artiste qui m'a toujours soutenue et conseillée», s'est-elle rappelée avec émotion. Lui succédant sur scène, le chanteur Hamidou, aux registres musicaux polyvalents, a interprété, pour l'occasion, des pièces de l'andalou comme «Rit Erriad», en passant par du qcid (Chaabi) et un «istikhbar» en espagnol, pour conclure avec des m'khilssate. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», Wahiba Dali, a souligné que la 4e édition de cette manifestation ar-

tistique, coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de 1er novembre 1954, est une «tribune» qui permet aux jeunes talents de «s'affirmer dans la scène musicale». Les épreuves finales, prévues du 26 au 28 novembre au Conservatoire de musique «Cheikh Abdelkrim Dali» de Kouba (Alger) mettront en compétition 9 candidats, issus de Mostaganem, Biskra, Skikda, Blida et Tipasa. Leurs prestations seront soumises à l'appréciation du jury, présidé par le professeur de musique andalouse Salah Boukli. Les lauréats de cette 4ème édition, dédiée à la mémoire de Nouredine Saoudi, seront distingués à l'occasion d'une cérémonie de clôture prévue vendredi à l'Opéra d'Alger avec un concert animé par Meriem Benallal et Samir Toumi. Organisé depuis 2016, le «Prix cheikh Abdelkrim Dali», du nom de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), grande figure de l'andalou, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le patrimoine musical andalou.

www.lecarrefouralgerie.dz



## 2

06h55 Bonjour !  
 09h35 Téléshopping  
 10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les 12 coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 Le 13h  
 13h40 Petits plats en équilibre  
 13h45 Météo  
 14h20 Le grand bal de Noël  
 17h30 Star Academy, la quotidienne  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 19h55 Météo  
 20h00 Le 20h  
 20h45 Darooma  
 20h50 Météo  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Commandant Saint-Barth  
 23h15 EuroDreams  
 23h20 New York, unité spéciale  
 00h45 Esprits criminels  
 01h35 Esprits criminels  
 02h30 Programmes de la nuit

06h30 Télématin  
 09h35 La maison des maternelles  
 10h40 Météo outre-mer  
 10h45 Chacun son tour  
 11h55 Tout le monde veut prendre sa place  
 12h55 Journal météo climat  
 13h00 13 heures  
 13h40 Journal météo climat  
 13h46 La p'tite librairie  
 13h55 Ça commence aujourd'hui  
 16h15 Affaire conclue  
 18h00 Tout le monde a son mot à dire  
 18h40 N'oubliez pas les paroles!  
 20h00 20 heures  
 20h45 Journal météo climat  
 20h50 Basique  
 20h55 100% logique : entraînez-vous !  
 22h55 Complément d'enquête  
 00h45 Un dimanche à la campagne  
 02h30 Ça commence aujourd'hui



## 3

06h35 En aparté  
 07h10 Billions  
 08h10 La boîte à questions  
 08h15 Back to Black  
 10h10 Viendez au Groland  
 10h30 Monsieur le maire  
 12h15 La boîte à questions  
 12h25 En aparté  
 12h55 Clique  
 13h30 Hippocrate  
 14h25 Tchi Tcha  
 14h50 Une affaire d'honneur  
 16h25 Les duos impossibles de Jérémy Ferrari  
 19h12 La boîte à questions  
 19h20 Clique  
 19h55 En aparté  
 20h30 Soir d'Europe  
 20h55 Plateau UEFA Europa League  
 21h00 Ligue Europa  
 22h55 Soir d'Europe, le débrief  
 23h55 Cliquel  
 00h30 Hippocrate  
 01h25 Garder ton nom

06h00 Okoo  
 08h30 Envie dehors !  
 08h31 Ici matin  
 10h35 Le goût des rencontres en Nouvelle-Aquitaine  
 11h15 Outremer.le mag  
 11h45 Météo  
 11h50 Outremer.l'info  
 12h00 Régions d'ici  
 12h15 Ici 12/13  
 12h55 Météo à la carte  
 14h25 Un cas pour deux  
 16h35 La p'tite librairie  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 18h50 Journal météo climat  
 19h00 Ici 19/20  
 19h50 Tout le sport  
 20h00 Le mag Ligue 1  
 20h20 Un si grand soleil  
 21h05 Meurtres à Colmar  
 22h50 La France en vrai  
 00h05 Culture dans votre région  
 01h50 La p'tite librairie



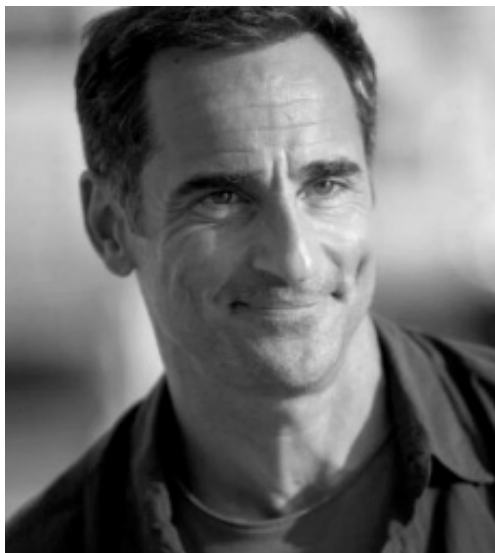
06h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
 18h35 Le juste prix  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Le meilleur pâtissier  
 23h40 Le meilleur pâtissier: qui réintégrera la tente?  
 00h20 Les incroyables talents sont éternels  
 00h55 Les incroyables talents sont éternels  
 01h35 Les incroyables talents sont éternels  
 02h15 Les incroyables talents de la musique

06h50 Arte journal junior  
 07h00 Fous du volant en Laponie  
 07h55 Invitation au voyage  
 08h40 Invitation au voyage  
 09h25 Bienvenue à Saint-Moritz !  
 10h10 La grande histoire du ski  
 12h00 Itinéraires sauvages  
 12h55 Marchés du monde  
 13h35 La cuisine des anges  
 15h20 Les maîtres des abeilles  
 15h45 Danemark sauvage  
 16h30 La mer du Nord par les côtes  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h05 Invitation au voyage  
 18h55 Arte Regards  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel  
 20h55 Evil  
 23h15 Sans filtre@  
 00h10 Ninjababy  
 01h50 Gipsy Queen  
 03h40 Les maîtres des abeilles



21h10

## COMMANDANT SAINT-BARTH



Série Policière. Saison 1. Durée : 55 minutes.  
 Année : 2024. Réalisateur : Denis Thybaud. Avec Florent Peyre, Philypa Phoenix, Yannig Samot, Joyce Bibring, Margot Heckmann, Roxane Bret, Nathanaël Beausivoir, Matthias Van Khache, Elodie Franck, Clarisse Lhoni-Botte.

Margot Rimel a été enfermée dans une cage à requins par 8 mètres de fond, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Qui a pu faire preuve d'autant de cruauté envers cette jeune océanographe ? En plongeant à son tour dans les abysses, Saint-Barth découvre que son meurtre est lié à une perle d'une valeur inestimable, objet de convoitises et porteuse d'une terrible malédiction... Côté vie privée, le passé aussi remonte à la surface, et les révélations que Saint-Barth va devoir affronter seront à couper le souffle....

## 3

21h10

## MEURTRES À COLMAR



Téléfilm policier. Durée: 95 minutes. Année: 2018. Réalisateur: Klaus Biedermann. Avec Pierre Arditi, Garance Thenault, Isabelle Candelier, Vincent Deniard, Stéphane Soo Mongo...

Étienne Ronsard, chirurgien humanitaire, se rend à Colmar pour comprendre les circonstances de la mort de son fils Gilles, chef de brigade de la crim' de la ville. À peine arrivé sur place, il trouve le cadavre d'un homme, affublé d'un étrange costume d'inspiration médiévale. Anaïs Lacombe, nouvelle cheffe de la brigade, interroge Étienne comme témoin. Quand elle découvre son identité, elle se trouble: elle pense que le fils d'Étienne, Gilles Ronsard, est responsable de la mort de son fiancé, également membre de la brigade.



20h50

## Ligue Europa NICE - GLASGOW RANGERS

Phase de ligue, 5e journée - Ligue Europa... Après un match nul contre la Real Sociedad (1-1), l'OGC Nice a enchaîné avec deux défaites chez la Lazio Rome (4-1) puis sur le terrain de Ferencvaros (1-0). Des résultats qui plaçaient le club azuréen (32e) en position plus que délicate mais pas désespérée avec seulement deux points de retard sur les derniers clubs qualifiés. Une victoire face aux Glasgow Rangers (11es), nantis de deux succès pour un revers, le remettrait dans la course







**ORAN**  
20 | 12

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h51  
05h50  
94%  
05 km/h

Alger	☀️	20-14
Constantine	☁️	23-08
Annaba	☁️	23-13
Ouargla	☀️	24-08
Mostaganem	☁️	20-13
Béchar	☀️	24-10

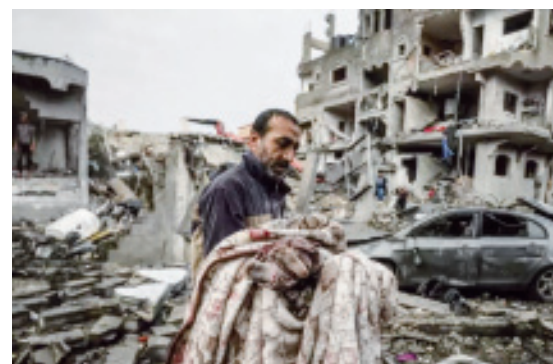
Agression sioniste contre le Liban

## Guterres salue l'accord de cessez-le-feu

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est félicité de l'annonce d'un cessez-le-feu au Liban visant à mettre un terme à plus d'un an d'agression sioniste barbare, a indiqué son porte-parole dans un communiqué. Le chef de l'ONU espère que cet accord «pourra mettre fin à la violence» au Liban, en proie depuis le 8 octobre 2023 à des massacres sionistes sanglants, a indiqué le communiqué publié mardi. M. Guterres «exhorte les parties à respecter pleinement et à mettre en œuvre rapidement tous les engagements pris dans le cadre de cet accord, et à prendre des mesures immédiates en vue de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité», ayant mis fin à une agression sioniste précédente survenue en 2006, d'après la même source. «Le coordinateur spécial des Nations Unies pour le Liban et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) sont prêts à soutenir la mise en œuvre de cet accord, conformément à leurs mandats respectifs», ajoute le communiqué. Le cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi matin. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a salué une «étape fondamentale» vers la stabilité régionale. La trêve valable depuis 04H00 (02H00 GMT), doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023, ayant fait, selon un dernier bilan officiel, au moins 3.823 martyrs et 15.859 blessés parmi les Libanais, en majorité des femmes et des enfants.

Ghaza

## Plus de 7 000 familles ont perdu au moins un membre



Plus de 7 000 familles palestiniennes ont perdu au moins un membre à Ghaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste en octobre 2023, selon les autorités de l'enclave palestinienne. Un décompte établi par le ministère de la Santé de Ghaza montre que 1.410 familles ont été complètement décimées et 3 463 familles n'ont qu'un seul survivant, alors que 2 287 familles ont perdu des membres, mais ont plusieurs survivants. Au total, 7 160 familles ont perdu au moins un membre, dont 1.281 familles ont perdu au moins cinq membres, précise le ministère dans un communiqué. Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, 44 249 personnes sont tombées en martyrs et 104 746 autres ont été blessées, des femmes et des enfants pour la plupart. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 14 martyrs et 108 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

10<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'UNAOC

## Attaf appelle à des initiatives audacieuses au service du multilatéralisme

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, mardi depuis le Portugal, à œuvrer à l'élaboration d'initiatives «concrètes et audacieuses» au service du «multilatéralisme» qui traverse crise après crise. Dans le cadre de sa participation, à Cascais (Portugal), à la 10<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf a affirmé que le monde vit aujourd'hui au rythme de «mutations d'une extrême gravité qui menacent de désintégrer le système des règles régissant les relations internationales contemporaines, et d'imposer la logique du recours à la force et de son usage excessif comme une réalité incontournable dans plusieurs régions de notre planète, et préparent la voie à la consécration de l'unilatéralisme et du repli sur soi comme méthode pour obtenir des ac-

quis conjoncturels et faire face aux évolutions extérieures». Le ministre a cité à titre d'exemple «les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupation sioniste contre les Palestiniens et les Libanais». «Idem pour les autres pays voisins de la Palestine qui sont également victimes de l'arrogance et de l'escalade tous azimuts de l'occupant sioniste», a-t-il ajouté. Le ministre a souligné que ces mutations «confirment, une fois de plus, que le monde ne connaît pas de conflit des civilisations, comme certains veulent le faire croire». «Ce à quoi nous assistons est une lutte d'influence illégitime, une lutte pour l'hégémonie des puissants sur les faibles, mais aussi une lutte pour s'approprier les droits d'autrui et étouffer ses aspirations légitimes», a-t-il expliqué. «Alors que nous célébrons aujourd'hui la création, il y a deux décennies, de notre Forum, il nous incombe d'œuvrer à mettre en place des initiatives concrètes et auda-

cieuses qui puissent, d'abord, appuyer l'ONU, au moment où certains veulent l'affaiblir et marginaliser son rôle vital, et, ensuite, servir le multilatéralisme, qui traverse crise après crise visant à le saper et à réduire son efficacité», a soutenu le ministre. De telles initiatives doivent aussi contribuer à faire respecter «le droit international, qui fait l'objet de violations systématiques par certaines parties qui veulent se placer au-dessus de la légalité internationale», a-t-il poursuivi. Ces initiatives doivent, enfin, permettre à la communauté internationale de «s'acquitter de ses devoirs de manière effective dans l'imposition de sanctions à quiconque oserait la faire chanter», a ajouté le ministre. «Nous sommes convaincus que la spirale de conflits que connaît le monde d'aujourd'hui ne sera pas une fatalité inéluctable s'il existe une volonté sincère de la surmonter. Et la sagesse africaine nous rappelle que l'homme est capable du meilleur comme du pire», a-t-il conclu.

Nord de la bande de Ghaza

## L'entité sioniste empêche l'arrivée des aides humanitaires

Le porte-parole adjoint des Nations unies, Farhan Haq, a indiqué que l'entité sioniste empêchait l'arrivée des aides humanitaires de l'ONU dans les zones assiégées du nord de la bande de Ghaza tout au long du mois de novembre. «En ce qui concerne la situation à Ghaza, nos collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) signalent qu'aucune des 41 tentatives de l'ONU pour venir en aide aux Palestiniens dans les zones assiégées du nord de Ghaza ce mois-ci n'a été facilitée» par l'entité sioniste, a déclaré, hier mardi M. Haq lors d'un point de presse quotidien. «Sur ce total, 37 missions humanitaires ont été refusées, tandis que les quatre autres ont été approuvées mais ont ensuite été entravées sur le terrain et n'ont été réalisées que partiellement», a-t-il ajouté. Le porte-parole adjoint de l'ONU a fait savoir que «certaines zones du nord de Ghaza sont assiégées depuis plus de 50 jours», relevant que les villes de Jabalya, Beit Lahiya et Beit Hanoun sont en grande partie privées d'aide humanitaire depuis des semaines. «Les civils subissent des bombardements intenses et ont désespérément besoin d'aide. L'OCHA souligne qu'en vertu du droit international humanitaire, ils doivent être protégés et que les besoins essentiels à leur survie doivent être satisfaits», a-t-il également souligné. Le responsable onusien a, en outre, signalé que «les familles du nord de Ghaza qui ont cherché sécurité et abri dans la ville de Ghaza sont également confrontées à de graves



pénuries de fournitures et de services, ainsi qu'à une grave surpopulation et à de mauvaises conditions d'hygiène». «Alors que l'hiver s'installe, des centaines de milliers de Palestiniens déplacés vivant dans des abris de fortune sont encore plus vulnérables. Les eaux usées s'accumulent dans des zones très peuplées, mettant en danger la santé des habitants et les maladies se propagent», a-t-il alerté. Il a notamment mis en garde sur le fait que «ces facteurs

augmentent également le risque que les bâtiments endommagés, où de nombreuses familles ont cherché refuge, s'effondrent». «Lundi dernier, de fortes pluies ont touché 7.000 familles vivant dans des abris de fortune le long de la côte de Ghaza, selon les premières évaluations d'OCHA et de nos partenaires humanitaires. Des milliers de tentes ont été inondées et les biens et les abris des habitants ont été endommagés», a-t-il dit.